



Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des Lettres en France, depuis 1762 jusqu'à nos jours, édition sous la direction de Christophe CAVE et Suzanne CORNAND, Paris, Honoré Champion, 2009, 3 vol., 1 810 p., ISBN 978-2-7453-1760-5, 325 €

Arrivant au troisième rang derrière Voltaire et d'Holbach, les *Mémoires secrets* ont été l'un des plus importants succès d'édition au XVIII^e siècle, souvent pillés par les contemporains et depuis utilisés par tous ceux et celles qui s'intéressent aux années 1762-1787. Publiés en 36 volumes entre 1777 et 1789, objets de nombreuses contrefaçons, réédités sous forme d'extraits au siècle suivant, les *Mémoires secrets* n'avaient jamais fait l'objet d'une édition critique. Il est vrai que l'entreprise était considérable, pour arriver à un texte fiable aussi bien que pour replacer cette chronique dans son contexte, d'autant que la taille de l'ouvrage et la grande variété des thèmes abordés avaient de quoi dissuader les plus audacieux. Christophe Cave et Suzanne Cornand ont relevé le défi et commencé ce qui sera forcément un travail éditorial de longue durée, en rassemblant autour d'eux une équipe de l'UMR LIRE de l'Université de Grenoble 3. Chacun des volumes des *Mémoires secrets* est ainsi placé sous la direction d'un responsable scientifique (ici Jean Sgard et Pierre Assayag, Christophe Cave, Yves Citton et Suzanne Cornand), mais l'équipe est également constituée d'une vingtaine d'autres chercheurs, parmi lesquels plusieurs sont déjà bien connus des lecteurs des *AHRF* pour leurs études consacrées à la période révolutionnaire (pour n'en citer que quelques-uns, en toute injustice, mentionnons Annie Geffroy, Claude Labrosse, Martial Poirson et Catriona Seth). Ce premier ensemble de trois volumes correspond aux années 1762-1771, soit aux cinq premiers volumes des *Mémoires secrets*, les volumes 6 à 8 sont annoncés pour 2010, les 9 à 16 pour 2011, etc. Chantons mille et une fois les louanges de l'éditeur suffisamment audacieux et rigoureux pour se lancer dans pareille aventure au long cours.

Bachaumont, dont le nom figure initialement sur la page de titre, est parfois aujourd'hui encore cité comme l'auteur du texte, d'ailleurs couramment baptisé *Mémoires secrets de Bachaumont*. Pourtant, dès le XIX^e siècle, trois auteurs étaient réputés s'être succédé à la tête de cette entreprise collective : Bachaumont, Pidansat de Mairobert et Mouffle d'Angerville. En réalité, seuls les deux derniers doivent être retenus et « feu M. de Bachaumont », amateur d'art reconnu, décédé en 1771, n'apparaît que comme un prête-nom. L'entreprise naît au sein des réseaux réunis autour du salon de Madame Doublet, dont le cercle est à l'origine d'une production de nouvelles à la main les plus importantes de Paris. Un double réseau est à l'œuvre, d'une part, celui du milieu pro-parlementaire, d'autre part, celui des bulletinistes. Pidansat de Mairobert est la cheville ouvrière du premier et assure l'essentiel de la tâche éditoriale jusqu'à son suicide en 1779, mais en coordonnant les activités de nombreux autres rédacteurs plus ou moins restés dans l'ombre (ainsi, Durey de Meinières a sans doute « largement fourni aux *Mémoires secrets* leur matériau parlementaire »).

Les douze premiers volumes paraissent, sans approbation et avec une fausse adresse à Londres, entre 1777 et 1779. En 1780, alors que sont publiés les volumes XIII et XIV, des libraires genevois s'emparent des *Mémoires* et annoncent une édition (en quatorze volumes) supposée « surpasser de beaucoup » l'édition originale. Piratage davantage que véritable contrefaçon, puisque nulle approbation n'a été donnée. C'est alors que Mouffle d'Angerville, successeur de Pidansat de Mairobert en 1779, décide une seconde édition authentique des quatorze volumes, publiés en 1781 mais avec l'indication des dates initiales. La même année, le volume XV sort des presses, puis ils vont se succéder jusqu'en 1789, sans que cesse l'action « de ces corsaires de Genève, qui exercent leur brigandage avec une audace incroyable », tandis que d'autres éditions pirates voient le jour. Ainsi, lorsque paraissent les volumes XXIII et XXIV, en 1784, deux réimpressions pirates des 24 volumes, françaises cette fois, sont proposées aux acheteurs. Retrouver les datations, qui nous sont ici livrées dans un tableau, n'était donc pas une mince affaire, de même que repérer les augmentations et autres additions.

Plusieurs « notes de synthèse » proposent au lecteur un rappel utile sur divers événements ou institutions qui font l'objet de nombreux développements dans les *Mémoires secrets*, par exemple des institutions comme les conseils royaux ou les parlements, l'opéra, diverses « affaires » ayant fait grand bruit (l'*Émile*, la suppression des Jésuites, la réforme de Maupeou, etc.). L'« avertissement » qui ouvre le premier volume a valeur de manifeste. Évoquant « l'invasion de la philosophie dans la République des Lettres en France [...] époque mémorable par la révolution qu'elle a opérée dans les esprits », il soutient que la « destruction des Jésuites » en est un point de départ fondamental et mentionne « trois sortes d'écrivains » qui ont contribué au développement des Lumières : les Encyclopédistes, les Économistes, les Patriotes. Placés sous cette triple autorité intellectuelle, les *Mémoires secrets* promettent d'être une « collection neuve, non moins instructive qu'amusante ». Les cinq volumes peuvent se parcourir aussi bien en lecture continue qu'au coup par coup, en fonction des intérêts et/ou de la curiosité de chaque lecteur. Les *Mémoires secrets* forment une sorte de chronique quotidienne des événements, de la vie culturelle (notamment des théâtres), mais aussi des « mouvements éphémères ou profonds d'une opinion publique en train de se constituer ». Ils permettent de suivre les querelles et les débats du temps, tant les épisodes successifs du combat mené par les parlementaires contre l'autorité royale que les cabales autour de telle ou telle œuvre littéraire. Souvent assortis d'une bonne dose d'humour, ils révèlent aussi les « mots » qui circulent dans la « bonne » société, entre autres ces piques assassines capables de ruiner en peu de temps une réputation. La Cour et le roi n'y sont guère épargnés. En juin 1763, au moment où une statue équestre de Louis XV est inaugurée, la royale représentation étant accompagnée de quatre vertus (la force, la paix, la prudence, la justice), les *Mémoires* sont bien peu respectueux de l'artiste et pas davantage du souverain : « On critique la crinière du cheval, trop lourde, son encolure forcée : on trouve sa croupe bien. On admire la figure, quoique peu ressemblante ; on prétend qu'il faut l'envisager de profil. Du reste, des pasquinades sans fin. On dit à propos des quatre sœurs qui présentent leur derrière : “baise mon cul, la paix sera faite”, etc. ». Deux ans plus tard, lorsque de Belloy triomphe avec *Le Siège de Calais*, œuvre théâtrale qui permet de glorifier l'amour d'une patrie mise à mal par l'ennemi anglais au cours de la Guerre de Sept ans, les courtisans sont critiqués pour leur servilité : « *Le Siège de Calais* prend avec la fureur que nous avons annoncé ; le fanatisme gagne au point que les connaisseurs n'osent plus dire leur avis. On est réputé mauvais patriote pour oser élever la voix. L'auteur est regardé comme le Tyrtée de la nation, et les bas courtisans prônent avec la plus grande emphase une pièce qu'ils sifflent *in petto* ».

En hommage à leur prête-nom, mais aussi à la sociabilité mondaine des salons, les *Mémoires secrets* livrent cette petite notice nécrologique, à la date du 2 mai 1771 : « Le 28 du mois dernier est mort le sieur Bachaumont, âgé de 81 ans. C'était un de ces paresseux aimables, tels qu'en a fourni beaucoup le dernier siècle. Il a écrit sur les arts avec le goût d'un homme du monde instruit. Il vivait chez M^{me} Doublet, cette virtuose si connue, dont la maison a été longtemps célèbre par la réunion de tout ce qu'il y avait de plus illustres personnages dans tous les genres. Cette dame, qui vit encore, a eu la douleur de survivre à tous ses anciens amis. Elle est âgée aujourd'hui de 94 ans ».

Le troisième volume des écrits attribués à « feu M. de Bachaumont » comprend trois précieux index. Le premier offre les noms de personnes et permet de repérer aussi bien des personnages célèbres que tel marquis ou telle actrice aujourd'hui oubliés. Le second est un index des titres, qui permettra aux chercheurs de repérer rapidement les références à un texte précis (lorsque cela est possible, l'index fournit l'auteur et la date de publication). Enfin, le troisième peut, lui aussi, rendre des services, puisqu'il recense des « premiers vers » (ainsi, quiconque suit la piste des critiques occasionnées par *Le Siège de Calais* trouvera certes des références dans le premier index, mais également ici ces louanges présentes dans un madrigal : « Belloy, nous donne un Siège, il en mérite un autre »). Tout en étant quelque peu honteux de réclamer un supplément, tant le travail a été immense, force est de regretter l'absence d'un index géographique qui aurait également simplifié la tâche de nombreux chercheurs. Pour les volumes suivants peut-être ?

Michel BIARD

Joël CASTONGUAY-BÉLANGER, **Les écarts de l'imagination. Pratiques et représentations de la science dans le roman au tournant des Lumières**, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, 365 p., ISBN 978-2-7606-2117-6, 31 €.

L'ouvrage de Joël Castonguay-Bélanger est tiré d'une thèse de doctorat codirigée par Michel Delon et Benoît Melançon et soutenue en décembre 2007. Cette étude revendique, dès la première page de l'introduction (p. 9), son ancrage du côté de l'histoire de la littérature. D'ailleurs, c'est en se plongeant dans la production romanesque des années 1770-1810 que Joël Castonguay-Bélanger s'attache à la Révolution des sciences. Le corpus sur lequel il fonde son étude est composé de textes publiés entre 1775, l'année où paraît *Le philosophe sans prétention* de Louis-Guillaume de la Folie, et 1810, année d'édition du *Manuscrit trouvé à Saragosse* de Jean Potocki. L'auteur ne cherche pas à tirer de ce corpus une sorte de catalogue des découvertes scientifiques utilisées par les romanciers, mais, de manière plus pertinente, il se demande comment les représentations imaginaires des romans du tournant des Lumières ont été déterminées par les savoirs et les pratiques scientifiques de l'époque. Le roman est alors un genre littéraire en plein essor, « un lieu où les questions du rapport entre vérité scientifique et imagination littéraire se posent d'une façon tout à fait inédite » (p. 17). Pour autant, l'auteur ne cherche pas à montrer l'apparition d'un genre spécifique qui pourrait être qualifié de « roman scientifique », ce sont les rapports complexes qui se nouent entre la science et le roman qui l'intéressent et qui constituent l'objet de son analyse.

Les cinq chapitres du volume ont été rassemblés en deux parties, bien illustrées par une vingtaine de figures soigneusement choisies (pages de titre, frontispices, planches) et tirées pour la plupart des ouvrages étudiés par Joël Castonguay-Bélanger. Dans un premier temps, il s'agit d'éclairer le clivage qui, tout au long de l'époque moderne, s'installe



entre la pratique littéraire et l'activité scientifique. Le premier chapitre intitulé « L'indésirable alliance de la science et des lettres » observe la volonté du discours rationaliste de se défaire de tout lien, nécessairement suspect, avec l'imagination ; celle-ci étant regardée comme le propre des belles-lettres. C'est là que l'auteur pose la notion centrale dans son analyse et reprise dans son titre : « les écarts de l'imagination ». Il observe ensuite dans son long chapitre 2 les « Usages du roman », c'est-à-dire la manière dont certains écrivains ont bravé les limites évoquées dans le premier chapitre pour faire du roman un moyen de se mêler (ou de se donner l'illusion de se mêler ?) à la vie savante. Dans une lecture fortement nourrie par les travaux de Robert Darnton, Joël Castonguay-Bélanger s'arrête ici sur le parcours de quelques auteurs « frustrés par ce qu'ils percevaient comme une mainmise injustifiée des institutions officielles sur la vérité scientifique » (p. 17). Puis, dans sa seconde partie, l'auteur s'attache aux romanciers qui se sont appliqués à représenter l'activité scientifique en concentrant son analyse sur trois objets précis. Dans son chapitre 3, intitulé « Du boudoir au laboratoire », il revient sur la place centrale tenue par les sciences de la vie et la physique tant dans la société de l'époque que dans la production littéraire. Le quatrième chapitre s'intéresse aux « voyages extraordinaires » qui ne sont autres que les vols aérostatiques. Enfin, c'est la figure du savant dans le roman des Lumières qui fait l'objet du cinquième et dernier chapitre baptisé « Portraits de savants ». Si la structure de l'analyse s'avère convaincante, on regrette cependant l'absence de conclusions partielles et de transitions, ainsi que la brièveté de la conclusion générale insuffisamment débarassée des exigences formelles de la thèse (conséquence de la publication très rapide de ce livre après la soutenance ?). Tout cela explique probablement l'impression parfois sous-jacente de lire une étude fragmentée, et finalement partielle, des interactions entre science et roman.

Malgré ces réserves, c'est une sorte de contre-champ plaisant aux études d'histoire sociale des sciences que propose le livre de Joël Castonguay-Bélanger. De ce point de vue, les chapitres les plus utiles sont probablement ceux de la seconde partie dans lesquels les historiens des sciences trouveront des échos, voire des prolongements, à l'œuvre de Jacques Roger sur les sciences de la vie, aux études de J. L. Heilbron ou de C. Blondel sur l'électricité, aux travaux de Marie Thébaud-Sorger sur l'aérostation à la fin du XVIII^e siècle, ou enfin aux études de Gilles Chabaud sur les rapports entre science et magie, sans parler de ceux de Robert Darnton, déjà cités. En attirant l'attention sur un corpus spécifique, le livre de Joël Castonguay-Bélanger offre une contribution appréciable à l'étude des circulations et de la réception des sciences au tournant des Lumières.

Isabelle LABOULAIS

Daniel RABREAU, **Apollon dans la ville. Essai sur le théâtre et l'urbanisme à l'époque des Lumières**, Paris, Éditions du patrimoine – Centre des monuments nationaux, 2008, 224 p., ISBN 978-2-85822-953-6, 39 €.

Ce nouvel ouvrage de Daniel Rabreau nous propose une réflexion sur la théâtremanie (et l'essor culturel de manière plus générale) et l'identité urbaine, qui suscitent alors de multiples projets de création de nouveaux théâtres autour desquels se développent des quartiers neufs ou rénovés. Le livre comporte six chapitres portant tour à tour sur les « conditions de la renaissance du théâtre urbain », les « enjeux du spectacle » et l'« embellissement des villes », les conceptions architecturales et les influences qui les ont portées, enfin l'étude détaillée de plusieurs théâtres parisiens et « théâtres-temples de province » (Bordeaux, Nantes, Besançon, Marseille ; puis, avec une présentation plus brève, Lille,

Dijon, Strasbourg, Nîmes). Des tableaux, donnés en annexe, permettent de situer dans le temps les projets et réalisations, offrant notamment une chronologie précise de l'apparition des salles provinciales. Le tout est complété par une bibliographie très fournie, qui rendra bien des services, et par de précieux index (des noms de personnes et de villes). L'ouvrage est superbement illustré et mêle peintures, dessins et gravures, mais aussi photographies (y compris de théâtres hélas aujourd'hui disparus). De nombreux plans, coupes et élévations complètent cette riche documentation.

Le but de l'auteur est double. D'une part, il entend récuser la prétendue uniformité dite « néo-classique » et démontrer que l'influence des Lumières engage alors des architectes à proposer une « architecture parlante », susceptible d'illustrer « la victoire de la raison et de la morale sur l'incontrôlable déferlement du style rocaille ». Cela nous vaut de passionnants développements sur les représentations iconographiques liées au culte de l'Antiquité (Soufflot, Piranèse, Petitot, Legeay...) et sur les traités théoriques d'architecture (Laugier, Patte). C'est une sorte d'« axe Paris-Rome » qui sert alors la réflexion de tous ces artistes et théoriciens. D'autre part et surtout, Daniel Rabreau rapproche l'essor du théâtre et les embellissements urbains, dans le cadre d'une politique des arts mise en œuvre dans la seconde moitié du siècle. Le premier chapitre plante le décor (si je puis me permettre ici cette image facile) et décrit les différentes salles de spectacle de Paris et des provinces avant le règne de Louis XVI, lorsque de très nombreuses villes se contentent encore d'un local ancien plus ou moins réaménagé. Pourtant, en réalité, la période charnière ne s'ouvre pas avec 1774, mais bien une décennie plus tôt avec la fin de la guerre de Sept ans (1763). Avec la paix retrouvée et dans un contexte économique plus favorable au commerce, « la salle de spectacles devient un symbole de paix et de prospérité urbaine ». Le théâtre, « comme la promenade et le commerce, devient l'auxiliaire indispensable de certaines bonnes opérations de lotissement ». L'intendant et/ou le gouverneur (tel l'intendant Lacoré à Besançon), les pouvoirs municipaux, des notables fortunés (ainsi le financier Graslin à Nantes), des sociétés d'actionnaires, des entrepreneurs trouvent leur compte dans l'érection de nouveaux théâtres. Il s'agit tout à la fois de communier dans la théâtromanie en vogue, de promouvoir une belle image de la cité, d'assister aux représentations tout en donnant à voir le pouvoir des notables, enfin d'effectuer un placement financier susceptible d'être fructueux. Aussi, si l'architecture des nouvelles salles doit être conforme à une série de qualités techniques imposées, elle doit également « répondre au désir de paraître » qui anime les élites et permettre d'assurer la « police » des spectacles. Sans oublier naturellement l'insertion de l'édifice dans son quartier. En témoignent par exemple les réponses apportées à un questionnaire de l'intendant de Rouen à propos d'un projet de construction d'un nouveau théâtre au Havre, en 1785, qui éclairent bien « les contraintes d'embellissement auxquelles doit être assujéti le projet privé, notamment les rapports entre l'habitat, l'édifice public et la voirie ».

Ce sont avant tout ces liens permanents établis par Daniel Rabreau entre architecture, développement urbain, conditions économiques et financières, pouvoirs politiques et hiérarchies sociales, qui passionneront tous ceux qui s'intéressent à l'histoire du XVIII^e siècle et de la Révolution française. Cette dernière est présente à la marge dans l'ouvrage, mais l'iconographie et plusieurs développements sur des projets non aboutis livrent divers exemples datant de la période révolutionnaire. Pour n'en citer qu'un, on mentionnera la comparaison entre le théâtre de Lille conçu par Lequeux et édifié entre 1785 et 1787, qui reprend l'« esthétique parisienne élégante » chargée d'inspiration antique, et le fantastique projet de Verly en 1794, « suiveur » de Boullée et de Ledoux. Mais on pourrait tout aussi bien évoquer le projet de « forum révolutionnaire » proposé en 1798 par de Wailly, tout un quartier organisé autour d'un opéra et ouvert par un arc de triomphe sous lequel passe la



ruie des Conquêtes, laquelle mène comme il se doit à la place de la Paix ! Enfin, les lecteurs qui connaissent mal les nouveaux théâtres parisiens créés pendant la Révolution pourront découvrir au fil des pages le Théâtre Louvois conçu par Brongniart (1791), le Théâtre de Monsieur (ou Théâtre Feydeau) sur des plans de Legrand et Molinos (1791), ou encore le Théâtre de la Réunion des Arts imaginé par Victor Louis (1793). Cependant, ces salles étant déjà connues par plusieurs ouvrages publiés ces dernières années, ce sont sans doute les développements sur les salles provinciales qui se révéleront les plus riches. Le chapitre 6, consacré aux « théâtres-temples de province », réserve en effet bien du plaisir aux lecteurs, conviés à admirer les théâtres de Victor Louis (Bordeaux), Ledoux (Besançon), Crucy (Nantes) ou Bénard (Marseille).

Quand le plaisir des yeux se conjugue à la richesse scientifique, c'est un authentique bonheur. Il convient d'en remercier Daniel Rabreau, d'autant que son talent de plume n'est pas pour rien dans les qualités indéniables de ce superbe ouvrage.

Michel BIARD

Le Spectateur de théâtre à l'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècles), textes réunis et présentés par Bénédicte LOUVAT-MOLOZAY et Franck SALAÛN, Montpellier, L'Entretemps éditions, 2008, 272 p., ISBN 2-912877-76-5, 25 €.

Ce petit ouvrage entend évoquer le spectateur et le public, concepts qui s'affirment au XVIII^e siècle, notamment lorsque le public apparaît comme « un pouvoir mystérieux, mais bien réel » (Franck Salaün). Parfois personnifié (Restif de la Bretonne le nomme « Monseigneur le public »), il peut être utilisé contre les critiques, ainsi que le souligne Beaumarchais dans sa volonté de dénoncer « l'imposture des critiques dont le jugement se substitue à celui des spectateurs » (Franck Salaün). Il va de soi que le tout est important pour saisir les enjeux théâtraux au cours de la Révolution française, en un moment où, plus que jamais, les théâtres sont des espaces publics à conquérir, tandis que les cabales littéraires se mêlent volontiers au politique. Toutefois, seule une dizaine de contributions de ce volume concerne le XVIII^e siècle et beaucoup se limitent même à sa première moitié, tandis que la période révolutionnaire n'apparaît quasiment pas. Choix des auteurs sans doute, tout à fait respectable au demeurant, même si le dialogue aurait pu être intéressant avec les spécialistes du théâtre d'époque révolutionnaire.

Plusieurs textes abordent le regard porté par tel ou tel philosophe sur spectateurs et public, notamment Rousseau (André Charrak) et Diderot (Franck Salaün, avec chez Diderot de belles pages sur l'idée d'un spectateur devant être « comme submergé, emporté par ses émotions » dans un théâtre « susceptible de revivifier l'esprit national »). Pour ne mentionner que quelques-unes des autres contributions, citons celle de Pierre Pasquier et Anne Surgers sur les salles de spectacle et les réflexions qu'elles suscitent chez ceux qui entendent proposer de nouveaux théâtres où les spectateurs jouiraient de façon « égalitaire » de conditions de vision et d'audition optimales ; celle de Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval à propos des spectateurs dans les théâtres privés de la seconde moitié du siècle (ici, « le » spectateur, ce peut être aussi bien un nombre très limité dans le cadre d'une « représentation intime » que plusieurs centaines d'individus), spectateurs dont les réactions s'inscrivent dans le cadre et les usages d'une sociabilité mondaine ; ou encore celle de Magali Soulatges, « La dramaturgie de l'horrible au XVIII^e siècle : épuisement ou réinvention du spectacle tragique ? ». On lira dans cette dernière des développements passionnants sur les réactions du public face aux violences montrées, ou simplement évoquées, sur scène. Le corps malmené du spectateur fait, selon elle, écho au corps vio-

lente du personnage et au corps convulsif de l'acteur. Ainsi naît un « corps à corps violent de l'acteur et du spectateur, résultat d'un processus d'action/réaction qui fait jouer, au sens mécanique du terme, la fascination/répulsion ». Gageons que des récits de violences réelles au cours de la Révolution pourraient être lus, en partie, à la lumière de ce qu'écrit Magali Soulatges.

Michel BIARD

Renaud MORIEUX, **Une mer pour deux royaumes. La Manche, une frontière franco-anglaise (XVII^e – XVIII^e siècle)**, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008, 383 p., ISBN 978-2-7535-0545-2, 20 €.

Produit de sa thèse, l'ouvrage de Renaud Morieux a pour objet de réviser en profondeur les nombreuses et souvent fallacieuses catégories d'interprétation construites à travers les notions d'identités nationales française et anglaise. La naturalisation de ces catégories a souvent laissé la voie ouverte à une vision simpliste, mais efficace sur le plan heuristique et polémique : celle des conflits irrémédiables entre la France et l'Angleterre, une « guerre » de cent ans se poursuivant de Louis XIV à Napoléon et dont certains événements sportifs seraient aujourd'hui encore les échos lointains. Cette idée d'une confrontation quasi-naturelle s'est imposée comme un topos historiographique de part et d'autre d'une Manche qui, au fil de ces approches déterministes, semble canonisée dans cette position de « frontière naturelle ». En choisissant justement de s'interroger sur cet espace particulier qu'est la Manche, et sur les mutations de son statut, de son appréhension, l'auteur bouleverse en profondeur ces interprétations canoniques. Il parvient ainsi, en se situant à la croisée des discours et des pratiques et en faisant jouer des sources nombreuses et diverses, à dépasser l'approche en terme d'identité nationale et à s'écarter de ses usages qui privilégiaient la confrontation.

Si les conflits militaires tendent à faire de la Manche une frontière naturelle, rien n'est pourtant écrit d'avance. Dans une première partie, Renaud Morieux donne à voir les modalités scientifiques et intellectuelles de la construction de la Manche comme espace double, français et anglais, et comme frontière, objet d'étude encore largement délaissé par l'historiographie française et anglaise. La Manche n'a pas toujours été considérée comme un espace de séparation et le statut d'île assigné à l'Angleterre est autant une construction géographique que culturelle. L'auteur montre précisément la diversité, et la concurrence, des discours sur cet espace maritime. Dès le XVII^e siècle et jusqu'au XVIII^e siècle, les nombreux travaux scientifiques (en particulier la géologie) montrent que la Manche doit être considérée comme un espace indifférencié de rencontres et d'échanges. Ces approches subissent des concurrences d'autres discours issus de l'administration, des diplomates et des juristes qui, participant en France comme en Angleterre à l'affirmation de l'absolutisme et à la construction des « nations », mettent au contraire en place l'idée de séparation et de frontière politique. La Manche est ainsi devenue objet de convoitise, les luttes d'appropriation toponymique (Manche, English Channel...) et les logiques cartographiques (notons le dossier cartographique de qualité présenté en cahier central) jouant un rôle essentiel dans cette dynamique. Progressivement, un véritable imaginaire de l'espace vient renforcer cet antagonisme. Un processus de distinction territoriale s'inscrivant dans le processus de nationalisation, impose la Manche comme un espace clivant, une frontière qui se marque pourtant de manière différente en France et en Angleterre : en France, la séparation est côtière (justifiant la politique de construction des forteresses) alors que pour l'Angleterre la séparation passe dans la mer (justifiant le rôle



assigné à la *naval*). La deuxième moitié du XVIII^e siècle marque ainsi un moment de fixation de la territorialisation : si l'affirmation d'une souveraineté complète sur la Manche s'affirme du côté anglais, la conception d'eaux territoriales prime du côté français. Au fil des conflits militaires et diplomatiques, la Manche se fixe dans cette position de frontière. Il n'empêche que les luttes entre les différents régimes de souveraineté ne disparaissent pas, loin s'en faut. Les conceptions différentes des limites justifient entre autres qu'aucune convention ne vienne fixer les limites et délimiter nettement la séparation.

Dans une seconde partie (la « frontière imposée »), l'auteur montre quelles sont les diverses modalités à partir desquelles les États respectifs ont tenté de justifier et de « naturaliser » la Manche comme frontière. Insistant sur le rôle des différents administrateurs, c'est à une étude particulièrement fine que l'auteur nous invite en s'interrogeant sur les liens entre espaces périphériques et États centraux. Si l'espace frontalier bénéficie d'institutions particulières (les douanes par exemple), l'auteur montre que ces efforts de normalisation de la frontière n'ont pas toujours été suivis des effets escomptés. Un des intérêts majeurs de l'analyse est justement de s'attarder sur les résistances et dysfonctionnements de ces entreprises de nationalisation. Renaud Morieux insiste sur la nécessaire culture du compromis, les négociations, pour tenter de concilier les intérêts locaux et nationaux. Dans la continuité des travaux de Peter Sahlins, il montre ainsi que l'État central ne s'impose pas de manière uniforme sur tout le territoire, les populations locales ne restant en rien passives et spectatrices. Étudiant minutieusement les dynamiques complexes qui traversent cet espace périphérique qu'est la Manche, il montre qu'en dépit des efforts menés par les États respectifs, son statut reste problématique, expliquant la permanence de tensions qui révèlent l'inachèvement du processus de territorialisation-nationalisation. Dans la continuité des travaux d'Alain Cabantous, Renaud Morieux se garde de conférer à cet espace le statut d'une identité maritime (celle des « gens de mer », par exemple), mettant en valeur les formes d'hétérogénéité qui traversent les milieux. La frontière apparaît ainsi comme une zone de négociation, voire de jeu entre les populations et des autorités qui savent elles-mêmes utiliser les ambiguïtés et les souplesses de ces zones quand elles y trouvent un intérêt (pensons ainsi aux affaires de contrebande). Espace de mobilité, d'échanges, elle échappe ainsi aux multiples tentatives de fixation et de naturalisation des identités politiques.

Dans une dernière partie, Renaud Morieux s'interroge sur les pratiques, les comportements des populations locales. Face aux efforts des États, des élites administratives et culturelles (cf. les travaux d'A. M. Thiesse) pour imposer un modèle national et une frontière étatique, les populations (surtout normandes, les Bretons étant bizarrement laissés de côté dans cette étude) ne cessent d'inventer des stratégies de contournement et de résistance. En prenant l'exemple des pêcheurs, l'auteur montre que les tentatives pour imposer et fixer les « identités » nationales ne cessent de donner lieu à des négociations et de véritables jeux de la part des populations locales qui savent se revendiquer françaises ou anglaises en fonction de leurs intérêts. Dans les pratiques, les réseaux de solidarités interprofessionnels (marchands) créent des formes de résistance aux formes de nationalisation de la frontière. Très sensible aux récits de justification des populations, l'auteur montre comment elles peuvent utiliser le discours national pour défendre des positions, mais que ce discours n'apparaît que comme un élément parmi d'autres dans un dispositif plus large d'appartenances qui fait jouer des jeux d'échelle différents. En dépit des crispations indéniables entre la France et l'Angleterre dont elles sont le théâtre (les logiques militaires entraînant de nouveaux efforts coercitifs pour renforcer la frontière), les périodes révolutionnaire et impériale, qui auraient mérité sans doute des analyses plus étayées, ne semblent pas transformer en profondeur cette dynamique générale. Renaud Morieux met

à mal certaines interprétations concernant le caractère « jacobin » (i.e. « centralisateur ») et xénophobe de la Révolution. En pleine crise révolutionnaire, il arrive donc que les appels au patriotisme et à la haine peuvent côtoyer des attitudes plus nuancées, voire ne sont pas contradictoires avec le maintien de relations avec ces ennemis désignés par la propagande. Renaud Morieux montre ainsi que, même en période de guerre, la Manche reste caractérisée par les particularismes : la poursuite des prisonniers, la lutte contre les formes de criminalité, le contrôle des mobilités individuelles restent limités. Même au lendemain de l'adoption du décret du 27 germinal an II, le cadre politique et national n'est qu'une des composantes des pratiques qui se déroulent à l'échelle locale, les conflits locaux au sein même de la région rendant encore plus complexes les logiques de confrontations nationales. Il existe ainsi une tension entre, d'un côté, la volonté de rendre étanche les espaces frontières et de renforcer l'identité nationale, de l'autre, le caractère singulier de ces espaces qui restent toujours perméables et qui échappent toujours à ces processus. Une des originalités du travail est encore, et sur ce point les travaux mériteront sans doute d'être poursuivis dans cette voie, de montrer que les efforts des États pour fixer la frontière sur la Manche ont des effets importants sur d'autres régions (en particulier les provinces du Nord) vers lesquelles se déplacent certains flux d'échanges et certaines dynamiques faisant justement jouer les différentes appartenances nationales.

En considérant la Manche comme un véritable laboratoire d'identités multiples, l'auteur remet en cause de nombreuses évidences historiographiques portant sur la relation entre la France et l'Angleterre. Cet ouvrage ouvre en outre de nouvelles perspectives, à la croisée de nombreux renouvellements historiographiques actuels. Il propose en particulier une réflexion stimulante et convaincante sur la notion « d'identité » nationale dont il dénonce les usages trop réducteurs. Au moment où certains idéologues semblent remettre à l'honneur une conception essentialiste des identités nationales, Renaud Morieux nous invite à nous interroger sur les représentations construites sur les espaces maritimes (pensons à l'usage actuel de la Méditerranée...) et sur les moments et les enjeux de la réification de la frontière « naturelle ». L'actualité la plus récente montre que la construction d'un tunnel sous la Manche a fait apparaître une autre frontière, idéologique et politique, contre laquelle se heurtent, de manière tragique, des populations que le pouvoir cherche à rendre invisibles.

Jean-Luc CHAPPEY

Thierry SARMANT (dir.), avec la collaboration de Guillaume LASCONJARIAS, Benjamin MERCIER, Emmanuel PÉNICAUT, Mathieu STOLL, **Les ministres de la Guerre, 1570-1792, Histoire et dictionnaire biographique**, Paris, Éditions Belin et ministère de la Défense, 2007, 653 p., ISBN 978-2-7011-405-1, 60 €.

C'est un très précieux instrument de travail qui est offert à l'attention des spécialistes d'histoire militaire mais aussi d'histoire politique : le titre nous paraît même un peu limitatif, compte-tenu de la diversité des chantiers historiographiques évoqués ou qu'il faudrait ouvrir. Cet ouvrage est aussi le fruit d'un travail collectif mené en partenariat entre les universités, l'École nationale des chartes et le SHD.

Les six cents pages de ce livre ne sont pas seulement fondées sur une étude prosopographique menée à travers les biographies des trente-neuf ministres qui se sont succédés du XVI^e siècle jusqu'à la veille de l'abolition de la monarchie, ce qui serait déjà en soi très utile, mais sur une histoire du ministère. L'ouvrage est en réalité, en même temps qu'un guide de travail, une contribution à l'histoire des institutions et pratiques gouvernementales et, par là-même, de l'État.



Lucien Bély qui l'a préfacé montre que son intérêt réside dans l'accent mis sur le rôle de la guerre dans la construction de l'État français, la culture politique et la société françaises. Nous l'avons dit d'emblée : il ne témoigne pas seulement des orientations de recherche de la nouvelle histoire militaire mais aussi de la nouvelle histoire politique.

Une première partie historiographique est consacrée à une étude de la genèse de ce ministère en même temps qu'à une analyse, dans une perspective plus large, des modalités de l'exercice du pouvoir dans la France monarchique. Les deux chapitres de présentation générale, dus à Bernard Barbiche et Thierry Sarmant, vont plus loin qu'une histoire traditionnelle des institutions car apparaissent ici, outre les figures des ministres, celles des commis sous leurs ordres, et les modalités de l'action des uns et des autres. Étude d'autant plus précieuse que, comme le note Thierry Sarmant, les chercheurs se sont encore peu intéressés aux rouages institutionnels et humains de l'administration centrale de la monarchie, un dictionnaire des ministres n'existant pas et les monographies des ministères étant encore plus rares que celles de grands commis. À la suite de cette présentation sont exposées les bases de travail archivistique qui ont contribué à l'écriture de cet ouvrage.

Viennent ensuite quatre chapitres d'inégale longueur qui dressent un tableau historiographique de l'administration de la Guerre depuis ses origines lointaines et même sa naissance, que les auteurs font remonter au règne de Philippe le Bel, jusqu'en 1792. Gestation lente, nullement due à la volonté des souverains, mais plutôt fruit de l'évolution des pratiques guerrières, spécialisation tardive, même si à la fin du Moyen Âge et au début de la Renaissance les divers services liés à l'administration militaire préfigurent ce que sera celle-ci lors de la monarchie absolue, permanence et autonomie longues à se définir. Aussi lente est l'émergence d'un milieu social et professionnel spécifique, le secrétaire et contrôleur général des Guerres n'étant pas encore au milieu du XVI^e siècle à la tête d'une administration homogène. Pourtant, sous sa direction, se forme peu à peu un groupe d'officiers encore peu différenciés mais auxquels sont assignées des tâches comptables et scripturaires ; il connaît un essor qui aboutit en 1570 à la naissance du département d'État de la Guerre. C'est alors qu'un secrétaire d'État se voit chargé d'un « département » regroupant la gendarmerie et la maison militaire du roi. Le mot département est en effet préféré tout au long de l'ouvrage aux termes de secrétariat d'État et de ministère, termes dont l'acception courante est postérieure à l'Ancien Régime.

On ne peut cependant parler des bureaux de la Guerre qu'en 1626 quand apparaissent aussi des personnages essentiels comme les grands commis. Les bureaux se développent et acquièrent leur stabilité grâce à Le Tellier et Louvois. Toutefois, le département de la Guerre ne prend une existence autonome par rapport au ministre qu'à partir de 1701. En effet, c'est tout au long du XVIII^e siècle que le commis, initialement client du secrétaire d'État, se transforme en fonctionnaire. Les ministres qui devinrent à partir du milieu du XVIII^e siècle des hommes d'épée, tradition qui ne se dément pas dans la France contemporaine fort avant sous la III^e République, passent tandis que le personnel des bureaux demeure, étape décisive dans la constitution d'une administration pérenne détachée de la personne même des ministres. Ce phénomène permet la véritable continuité de l'action administrative au XVIII^e siècle, administration civile, même si en 1776 les commis doivent porter l'uniforme et le titre de commissaire des Guerres ; administration qui ne cesse de s'étoffer par ses effectifs, comparables à ceux du contrôle général des Finances mais bien supérieurs à ceux des Affaires étrangères. Si le Grand siècle avait légué un idéal de ministre en la personne de Louvois, le siècle des Lumières lègue un idéal de ministère, encore matérialisé par la construction d'un bâtiment spécifique à partir de 1759, l'Hôtel de la Guerre à Versailles, à la construction duquel est consacré un ultime chapitre. Chacun de ces chapitres est suivi d'une bibliographie et d'une présentation des sources.

La dernière partie et le cœur de l'ouvrage sont consacrés à la biographie des ministres. Nous gardons ce nom par commodité bien que le terme n'apparaisse pas avant 1791. Pour chaque biographie est d'abord donné un résumé chronologique de la vie du ministre, puis une présentation de ses origines, de sa formation et de sa carrière avant son arrivée au ministère. Certains d'entre eux sont connus voire illustres tel le cardinal de Richelieu (mais il est intéressant de songer qu'il a aussi été ministre de la Guerre). D'autres sont obscurs et c'est le mérite de ce livre que de retracer leur activité. L'essentiel de chaque notice est en effet consacré à l'action du ministre quand il se trouve à la tête du département de la Guerre. Enfin, un nouveau développement évoque sa carrière ultérieure événementielle et sa vie privée. Chaque notice s'achève sur la présentation des sources et de la bibliographie relatives au personnage.

Ainsi, et il faut souligner cette originalité de l'ouvrage et l'apport qu'elle constitue pour la recherche, ce n'est pas seulement le milieu social dont ces hommes sont issus qui est décrit mais leur action et les ressorts qui animent celle-ci. En effet, comme le souligne Thierry Sarmant dans la présentation générale, ce qui a primé dans les préoccupations des auteurs, c'est l'étude de l'exercice du pouvoir. « Fortune et ascension sociale [pour intéressantes qu'elles soient] apprennent peut-être plus sur le milieu que sur l'homme et sur l'État » (p. 34).

En même temps qu'il est un outil pour les chercheurs, faisant le point des travaux de la manière la plus exhaustive possible – une bibliographie générale reprenant les bibliographies particulières faisant suite à chaque chapitre et à chaque notice –, l'ouvrage élabore des pistes de recherche à partir d'un inventaire des sources.

Un volume qui couvre la période ultérieure jusqu'à l'époque contemporaine est annoncé. D'ailleurs, la présentation générale indique que, si l'histoire politique et administrative du Consulat a déjà été examinée en tant que laboratoire de la France contemporaine, elle ne l'a pas encore été comme prolongement de la France de l'Ancien Régime. Or la continuité se lit dans la permanence de l'institution ministérielle malgré une brève parenthèse en 1794. C'est dire que le nouveau volume est attendu.

Annie CRÉPIN

Jacques GUILHAUMOU et Raymonde MONNIER (dir.), **Dictionnaire des usages socio-politiques (1770-1815). Patrie, patriotisme**, fascicule 8, Notions Pratiques, Paris, Honoré Champion, 2006, 249 p., 2-7453-1447-5, 45 €.

La dernière livraison de ce projet éditorial de longue haleine, entamé en 1985, décrit les conditions de formation et les déplacements de « patrie » et de « patriotisme ». Ces notions centrales, à l'articulation du lien moral et du lien social, couvrent un champ sémantique particulièrement vaste qui jouxte celui de « nation » et de « peuple ». Les auteurs du volume les abordent à partir de sept études de cas : le culte des héros (Raymonde Monnier), le discours aristocratique des années 1770 (Jay Smith), Marseille (Jacques Guilhaumou), Marat (Agnès Steuckardt), l'Italie et le « moment machiavélien » sous le Directoire (Bernard Gainot), l'Allemagne des années 1770 aux années 1840 (Lucien Calvié) et le *Mémorial de Sainte-Hélène* (Didier Le Gall). L'ensemble dépasse largement le cœur chronologique puisque ce fascicule couvre une période qui s'étend du XVI^e siècle à aujourd'hui. Par ailleurs, plusieurs contributions mettent en avant les problématiques néo-romaines du républicanisme classique, en particulier les travaux de Quentin Skinner. Cette ouverture de la perspective et la diversité des approches proposées permettent de



rendre compte de la complexité d'usages différenciés, des déplacements de sens et des conflits pour le contrôle de ces notions stratégiques.

Comme le rappelle Raymonde Monnier citant Alphonse Dupront, au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le roi père est évacué du corps de la nation au profit de la mère patrie. Face au luxe et à la corruption, l'idéal républicain se ravive. Les valeurs de l'humanisme civique et du républicanisme classique se cristallisent alors dans les grands mythes néo-romains de l'amour de la patrie et de la liberté. La notion de *patrie* devient la valeur nécessaire du vivre ensemble au moment où la monarchie cesse d'incarner le bien commun. Elle est associée à l'idéal républicain de liberté. Corrélée avec les mots *vertu* et *mœurs*, elle renvoie au lexique de l'action et du sentiment : suivant la définition de Saint-Just, la patrie est la « communauté des affections ». Pour Montesquieu, comme Robespierre, la vertu politique est l'amour de la patrie et de ses lois. Dans une république, elle est l'amour de l'égalité. Pendant la Révolution française, la patrie est ainsi l'instance suprême qui consacre la validité de l'action révolutionnaire : la révolution est l'enthousiasme pour le droit, elle est l'effort pour garantir des principes qui permettent de vivre ensemble. Le culte de la patrie, combinaison complexe du politique et du sacré qui s'exprime en particulier par le culte des martyrs de la liberté et la panthéonisation révolutionnaire, canalise les émotions populaires et assure la cohésion nationale. La patrie fait appel à l'héroïsme. Brutus, référence majeure du devoir républicain, est la figure emblématique de la greffe des grands mythes héroïques néo-romains sur le patriotisme révolutionnaire. Ces emprunts qui s'appuient sur une tradition littéraire et artistique ne sont pas confinés à la Révolution française, mais traversent le XVIII^e siècle.

En contrepoint, Jay Smith souligne qu'avant 1789 le terme « patriotisme » n'est pas synonyme de « révolutionnaire ». Il existe également un discours aristocratique, inscrit dans les valeurs du républicanisme classique, qui vise à la restauration de la noblesse dans ses droits. Ce projet politique conservateur qui dénonce la corruption des sociétés modernes abîmées dans le commerce est cerné à partir de deux textes des années 1770 : l'un de Charles-Gaspard Toussaint de Richebourg et l'autre de Louis-Gabriel de Buat-Nançay. La principale préoccupation du premier consiste à définir la forme de patriotisme qui convient aux monarchies. Ses références vont à Plutarque, Tite-Live et Machiavel, mais aussi aux écrits contemporains : Montesquieu, Mably, Rousseau. Il stigmatise le luxe et l'intérêt personnel qui se substituent au devoir civique et valorise une noblesse qui, dévouée au bien public, est la plus apte à incarner l'engagement désintéressé. L'harmonie civique passe ainsi par la maîtrise des appétits égoïstes et des ambitions : que chacun soit satisfait d'être à sa place. Pour Buat-Nançay, seule la noblesse peut avoir un véritable sentiment patriotique, expression de sa supériorité morale. Aussi, renforcer la noblesse est le seul moyen d'assurer la renaissance patriotique.

Jacques Guilhaumou montre que le conflit des conceptions du patriotisme est à l'œuvre à Marseille, dès la fin des années 1750, avec l'affrontement de la noblesse et des négociants au sein de l'administration municipale. Là aussi, la noblesse se désigne par le désintéressement qui forge les valeurs patriotiques et s'oppose à « l'esprit de s'enrichir » des négociants : l'intérêt personnel est préjudiciable au bien public. Avec la Révolution, ce conflit va se déplacer. Avant 1789, pour les Marseillais la patrie s'identifie d'abord à leur cité. À partir de 1789, ce patriotisme traditionnel se ressource à chaque événement majeur de la Révolution. À Marseille, il existe ainsi une tension entre, d'une part, un patriotisme enraciné, à la forte singularité et, d'autre part, l'horizon d'universalité propre à l'événement révolutionnaire. Jusqu'au 10 août, où le rôle décisif des bataillons de volontaires forge l'ethnotype de leur « patriotisme brûlant », les Marseillais associent la cause de Marseille et celle de la Révolution. Cependant, dès l'automne 1792, le consensus se fissure

sur la mise en acte de la souveraineté. « Les patriotes du 10 août », adossés aux sections dans lesquelles la bourgeoisie commerçante a une influence grandissante, sont accusés de modérantisme par « les patriotes de quatre vingt neuf » qui eux, prennent appui sur les sociétés populaires. La lutte pour le titre de « vrai patriote » se prolonge dans la crise fédéraliste au cours de laquelle s'inverse la caractéristique du patriotisme marseillais : « Marseille est leur patrie. La France n'est rien ». L'accusation de fédéralisme brouille alors la compréhension de ce patriotisme fondé sur un droit de souveraineté locale mais qui, précise Jacques Guilhaumou, ne se pense pas en contradiction avec l'unité et l'indivisibilité de la nation.

En 1789 le mot de « patrie » n'est pas neuf sous la plume de Marat. Au delà, Agnès Steuckart montre que l'usage qu'il fait du mot s'inscrit dans un parcours qui prend corps dès le XVI^e siècle. Si à cette époque « patrie » est utilisé en opposition à « tyran », le terme n'implique cependant pas d'opposition à la monarchie. Le roi est le *pater patriae* tout comme Cicéron est le sauveur de la République. La question de la compatibilité de la monarchie et de l'idée de patrie, sur laquelle se construit le discours des Lumières, est posée au lendemain de la mort de Louis XIV. À la veille de la Révolution, la patrie selon Marat, mais également pour Robespierre ou Saint-Just, correspond à celle que définit Montesquieu : un lien à une éthique politique et non au pays natal. Marat est un des acteurs de la sacralisation des concepts de « patrie » et de « patriotisme » à partir de 1789. La patrie ne désigne alors que les peuples libres et devient la valeur de référence qui ordonne le champ politique : on est patriote ou antipatriote. À la rhétorique traditionnelle du lien à la mère, la Révolution française ajoute l'inflexion fraternelle.

Sous le Directoire la notion de patrie glisse vers la Grande nation. Bernard Gainot analyse le nouvel investissement dont Machiavel est alors l'objet. On assiste en effet à la remise en question de l'interprétation paradoxale, héritée des Lumières, qui tentait de concilier l'auteur républicain et le conseiller des despotes. À l'époque du *Nouveau Prince*, Bonaparte, Machiavel est lu comme un maître à penser. En 1799, en pleine crise politique intérieure et extérieure, Toussaint Guiraudet qui se situe dans la mouvance des idéologues, publie les œuvres complètes du florentin. La médiation militaire française en Italie rend possible ce qui était difficilement pensable au XVI^e siècle : l'unité de l'Italie. Le nouveau prince, c'est la République française qui rend manifeste le lien entre les discours sur les institutions et la liberté, d'une part, et le discours sur le salut public et la sécurité, d'autre part.

Pour traiter des contradictions du patriotisme dans l'Allemagne des années 1770 aux années 1840, Lucien Calvié revient sur la distinction entre citoyenneté (*Staatsangehörigkeit*) – le fait de relever de l'État allemand – et nationalité (*Volkszugehörigkeit*) – le fait de faire partie du peuple allemand au sens ethnique et non au sens politique du terme. Cette conception *völkisch* d'un peuple allemand homogène, donné comme réalité objective, a ses racines dans le premier XIX^e siècle et se perpétue de nos jours. C'est elle qui par exemple a permis de trier les personnes qui, arrivant en RFA à la suite de l'effondrement du bloc communiste, pouvaient être admises à la citoyenneté allemande. Elle trouve encore un point d'application dans le droit de la nationalité et de la citoyenneté pour les enfants d'immigrés nés en Allemagne. L'opposition du peuple-*demos* universalisme égalitaire (France) et du peuple-*ethnos* particularisme national (Allemagne), constituant deux patriotismes qui s'opposent, a été souligné par Henri Heine en 1833. Le patriotisme de ces années est en effet d'abord anti-français et au service des dynasties en place. C'est en réaction à l'occupation française de 1806 à 1813-1815 que se constitue la conscience nationale. Ce patriotisme allemand puise dans les éléments historiques et idéologiques qui existent bien avant la période révolutionnaire. Le plus manifeste est l'intérêt pour les



« Antiquités nationales » germaniques, la « liberté germanique originelle », qui peut avoir une signification révolutionnaire comme ce fut le cas pour les jacobins allemands des années 1790 qui appelaient les Français « Fracs », ou « nouveaux Fracs », afin de souligner une proximité d'origine. Avec la fin de la période révolutionnaire et le début de l'époque napoléonienne l'argumentation antirévolutionnaire et anti-française constitue un élément essentiel du patriotisme. Après 1815 l'interprétation conservatrice d'une germanité supposée originelle devient dominante. On assiste à un glissement qui est critiqué par Heine et qu'incarne Friedrich Schlegel : le passage d'un patriotisme jacobin, antiquisant et francophile à la réaction médiévisante nationaliste et francophobe.

Du côté français, la différence historique et conceptuelle entre patriotisme et nationalisme est travaillée par Didier Le Gall à partir des notions de « patrie », de « nation » et de « peuple » dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Il met en évidence le nouvel esprit national que construit Napoléon avec l'objectif de constituer, autour de sa personne, une communauté nationale contre l'étranger. Dans cette nation assujettie au chef, il devient le peuple et incarne la cohésion sociale. Cette vision monarchique de la patrie (« je suis la patrie ») dans laquelle le sentiment filial évolue en sentiment féal jette les bases de ce que Didier Le Gall nomme un protonationalisme.

Les volumes du *Dictionnaire des usages socio-politiques* dont la publication s'étend sur plus de deux décennies montrent la fécondité des approches centrées sur les notions. L'histoire des concepts demeure cependant très marginale en France alors qu'elle a, en particulier dans les pays anglo-saxons, permis de renouveler en profondeur l'histoire politique. Nous disposons là d'outils descriptifs et problématiques efficaces à partir desquels les études révolutionnaires peuvent s'émanciper des schémas interprétatifs hérités et souvent sclérosants.

Yannick Bosc

Pierre CHASSANG, **1789-1794. La Révolution dans les districts de Saint-Flour et de Murat**, Brioude, Éditions Créer, 2008, 613 pages, ISBN 978-8-4819-0921, 38 €.

Consacrée aux cinq premières années de la Révolution dans la moitié orientale de l'actuel département du Cantal, l'étude présentée par Pierre Chassang témoigne de la grande érudition dont fait montre l'auteur de cette monographie. À l'évidence, il a fréquenté avec un extrême souci de précision les archives départementales et municipales actuellement accessibles et les extraits qu'il sait en présenter, dans un style sobrement élégant, donnent vie et chair à l'histoire événementielle de cette Haute-Auvergne en Révolution. Les références aux textes originaux sont assez nombreuses et significatives pour rendre compte des complexités que recèle toute étude locale précise. Le volume est éclairé par un discret appareil iconographique (huit reproductions de textes ou de documents) ainsi que par deux cartes dont l'une est établie par les soins de l'auteur (Les « Cantons et communes de l'actuel arrondissement de Saint-Flour ») et l'autre, concernant le pourcentage des refus par canton du serment constitutionnel de mai 1791, est reproduite à partir d'un ouvrage de Jonathan Dalby. La constitution de deux index, l'un consacré aux noms de personnes et l'autre aux noms de lieux conforte le caractère efficacement didactique d'un ouvrage dont la parfaite lisibilité est assurée par une présentation matérielle de très bonne qualité. La « bibliographie sommaire » présentée (p. 579 et 580) est complétée, par les nombreuses notes infra paginales.

Vingt-deux chapitres rendent compte de l'histoire des deux districts de Saint-Flour et de Murat depuis la préparation des États généraux jusqu'à la fin de la Convention



jacobine. La préparation des États généraux dans le bailliage de Saint-Flour et la réunion, le 27 mars 1789, de l'assemblée des trois ordres de la Haute-Auvergne dans la ville épiscopale occupent les deux premiers chapitres. L'année 1790 est ensuite présentée, en deux chapitres, à travers l'étude des gardes nationales des deux districts et celle de l'évolution de l'esprit public telle qu'elle apparaît dans la création administrative du nouveau département et les élections qui la rythment. Les tensions locales, nées de l'émigration et de la fuite du roi ainsi que la mise en place des institutions juridiques et administratives locales, occupent le cinquième chapitre. Dans les trois chapitres suivants, les problèmes religieux sont au cœur de l'analyse des années 1791 et 1792. Une étude intitulée « La Révolution en échec en matière économique et sociale » occupe ensuite une cinquantaine de pages qui permettent d'éclairer quelques aspects de la vie des habitants au cours de la période considérée, notamment en ce qui concerne les problèmes d'assistance, de subsistances, de répartition du domaine foncier et de l'instruction publique. La guerre et les questions liées aux événements politiques nationaux au cours des années 1792 et 1793 font l'objet d'analyses particulières dans les six chapitres qui suivent, les deux derniers d'entre eux étant consacrés au rôle joué par les deux districts dans l'insurrection de la Lozère en juin 1793. Les sept derniers chapitres présentent les différents aspects qu'a pu prendre, dans les deux districts, la Terreur à partir de la fin de l'année 1793 et jusqu'aux derniers jours de juillet 1794, dans ses conséquences politiques, économiques et religieuses. Au total, l'auteur s'est efforcé de mener avec précision et vigueur une enquête locale sur un double plan à la fois thématique et chronologique, ce qui peut expliquer les quelques répétitions auxquelles l'exercice donne inévitablement lieu : ainsi l'épisode de l'extraction de la cloche « Marie-Thérèse » dans la cathédrale de Saint-Flour est répétée, presque textuellement, aux pages 461 et 518.

Le lecteur peut, en premier lieu, appréhender dans cet ouvrage un certain nombre de faits relatifs à la vie politique des deux districts au cours de la période.

La préparation des États généraux donne lieu à un vaste débat dont témoignent, ici comme dans d'autres provinces, les cahiers de doléances des communautés de base : celui du bailliage secondaire d'Andelat présente (p. 24 et 25) quelques traits originaux, comme celui de l'ensemble des délégués du Tiers, daté du 25 mars 1789, dont les six « rubriques » sont successivement analysées. Les vœux de la noblesse sont conformes à ceux qui peuvent être recensés dans d'autres régions du royaume. Quant au clergé, la perte de son cahier spécifique ne permet à l'auteur que de présenter quelques supputations (« À la lumière des cahiers du Clergé conservés dans d'autres régions, nous pourrions certes imaginer ce que pouvait contenir celui de la Haute-Auvergne ») qui ne peuvent nourrir le débat historique.

Le personnel politique du nouveau département est évoqué, tout au long de l'ouvrage, à travers ses figures les plus importantes, tant au plan national qu'à l'intérieur de chaque district. La biographie des élus des deux districts aux différentes instances nationales successives : États généraux et Assemblée nationale constituante (p. 36-37), Assemblée législative (p. 100-103) et Convention nationale (p. 303-307) est rappelée avec précision, comme sont indiqués, avec des détails non moins précis, les itinéraires politiques des principaux acteurs de la vie politique, tant à Saint-Flour qu'à Murat. Le lecteur connaîtra aussi, au fil du texte, le rôle joué par bon nombre de membres des instances administratives et des sociétés populaires des cantons et communes de chacun des deux districts étudiés. Comme il le trouve pour les ecclésiastiques de chaque municipalité à l'occasion de la prestation serment en 1791, il aurait été intéressé par une liste plus organisée des différentes structures administratives des deux districts, même si, comme dans bien des départements de l'époque, les archives restent lacunaires en la matière. De même, on pourra regretter que certains jugements de valeur portés par l'auteur troublent

parfois ces analyses de la situation politique, comme la condamnation sans appel du journal patriote de Pagès de Vixouze « hurluberlu extrémiste, littérateur emphatique dont la plume trempée dans le vitriol s'est essayée dans différents genres [...] se mettra au service des plus exaltés, avec une virulence qui n'aura rien ou presque à envier au fameux *Père Duchesne* » (p. 70).

La formation et le rôle joué par les gardes nationales dans les deux districts sont abordés dans le troisième chapitre et permettent de comprendre comment à l'ancienne milice est substituée une force de maintien de l'ordre plus citoyenne et plus démocratique. Le récit de la « Grande Peur » telle qu'elle est vécue en Haute-Auvergne et la constitution de la « légion de Saint-Flour » alternent avec les problèmes liés au recrutement des « héros » qu'on célébrera avec faste lors de leur retour des fêtes du 14 juillet 1790. Le sort de cette force de l'ordre après l'automne 1790 n'apparaît cependant pas clairement, comme en témoigne la reproduction, en face d'un texte de l'auteur concernant la bénédiction des drapeaux de cette garde nationale à Saint-Flour, de la première page du *Discours prononcé à la cérémonie des Drapeaux du bataillon du Cantal en garnison à Avignon* datée... du 2 avril 1793. De même reste parfois dans l'ombre le rôle de cette force de l'ordre dans « Les troubles dans les deux districts en 1791 et 1792 » (chapitre VIII) dont l'essentiel porte sur les conséquences de l'application, dans cette Haute-Auvergne, de la Constitution civile du clergé. Quant aux conditions dans lesquelles s'exercent les différents rouages judiciaires mis en place dans les deux districts, elles ne sont qu'évoquées allusivement au détour des décisions prises par les autorités politiques locales.

La place occupée par les citoyens de cet espace politique dans l'effort de guerre mené par les différents gouvernements entre 1791 et 1794 est justement soulignée dans l'ensemble de l'ouvrage, tant en ce qui concerne les événements extérieurs, notamment dans le dixième chapitre intitulé « Les bataillons de volontaires et la patrie en danger », qu'à propos du rôle joué par Saint-Flour lors de l'insurrection contre révolutionnaire de la Lozère en juin 1793 (chapitre XV). De même, l'auteur présente clairement la participation du département du Cantal à « La levée [...] des 300 000 hommes » (chapitre XIII) même si l'on peut regretter l'absence de mise en relation des problèmes évoqués avec ce qu'ont vécu les départements voisins, comme le Puy-de-Dôme, bien décrit dans l'ouvrage de Bruno Ciotti *Du volontaire au conscrit*. Et les deux chapitres suivants, qui portent sur la Terreur politique telle qu'elle s'exerce dans les deux districts, sous l'impulsion des représentants en mission (successivement Delthil, délégué de Taillefer dans le Cantal, puis Châteauneuf-Randon et enfin Bo), donnent au lecteur une vue assez précise des contradictions qui parcourent l'esprit public local à l'époque du gouvernement révolutionnaire. Ainsi, la formulation d'un des ensembles constitutifs de cette analyse – « L'acceptation sans enthousiasme du gouvernement révolutionnaire » – traduit bien les sentiments ambigus ressentis par une population plus soucieuse de la survie quotidienne que des démonstrations d'un patriotisme exubérant.

En second lieu, le lecteur prendra connaissance du contexte économique dans lequel se situe cette vie des habitants de la Haute-Auvergne à l'époque révolutionnaire. Ce contexte transparaît dans les extraits cités des cahiers de doléances et dans l'évocation, maintes fois répétée par les élus locaux, de la pauvreté des ressources agricoles de la région. L'auteur met bien en évidence les relations existant entre ces données économiques et les résistances que rencontre la mise en application des réformes proposées par les gouvernements successifs. Le chapitre IX, d'un peu plus de cinquante pages, est consacré à cet « échec en matière sociale et économique » et témoigne des difficultés rencontrées dans le domaine de l'assistance publique, des subsistances, du partage des communaux ou dans l'instruction publique.

La démonstration, présentée avec de nombreux exemples bien choisis dans les archives locales, souffre néanmoins de l'absence d'éléments statistiques plus précis : le lecteur reste dans l'ignorance des données démographiques et de la répartition de la population dans les divers secteurs de l'activité économique de l'époque, comme il ne peut connaître la part respective des diverses formes de propriété foncière, y compris dans les analyses consacrées aux ventes des biens nationaux de première ou de seconde origine. Ce constat est d'autant plus regrettable que l'auteur, dans le chapitre XIX consacré à « l'exécution contestée de la Loi du Maximum », présente avec beaucoup de précision les conditions dans lesquelles le problème des subsistances et celui du niveau de vie des moissonneurs de certains cantons, des dentellières de Murat ou des tanneurs de Saint-Flour, se heurtent aux injonctions du pouvoir central. De même, reprenant explicitement les travaux de Jonathan Dalby, il sait faire prendre conscience des relations complexes qui opposent, dans l'ensemble étudié, les campagnes et les villes, les travailleurs et les propriétaires, les producteurs et les consommateurs. La description des situations de pénurie, confinant comme au printemps 1794, à une véritable famine vécue par les habitants les plus pauvres de la région, est très précisément dressée par l'auteur qui confirme ici l'intérêt qu'il porte aux documents éclairant cette réalité socio-économique.

En troisième lieu, le lecteur est invité à s'intéresser aux aspects de la vie religieuse qui ont été à l'origine de bien des problèmes spécifiques des deux districts au cours de la Révolution. Ce thème occupe une très large place dans l'ensemble de l'ouvrage (près de 190 pages sur un total d'environ 580 pages de texte), comme il a souvent été au cœur des préoccupations de l'auteur dans ses travaux précédemment publiés. Ici encore, la documentation locale sur laquelle s'appuie l'exposé des faits est très riche et permet une approche fine des phénomènes étudiés.

La mise en vente des biens nationaux de première origine est présentée en une vingtaine de pages au début du chapitre VI. Comme le montre l'auteur, les résultats financiers obtenus dans cette partie du Cantal sont bien inférieurs à ce qu'on pouvait en escompter, tant pas la faiblesse du patrimoine appartenant au clergé local que par les spéculations auxquelles donnèrent lieu certaines ventes au profit presque exclusif des laboureurs aisés. Les ventes effectuées à Molompize, dans le canton de Massiac au nord de Saint-Flour, à Celles, dans celui de Murat, ou sur la vicairie de Chagouze, dans la commune de Saint-Flour, sont particulièrement mises en valeur et significatives de la situation réelle de ces biens désormais nationaux. Et les difficultés rencontrées lors de ces ventes sont abondamment illustrées d'exemples précis. On peut regretter que cet excellent travail local n'ait pu être éclairé, et parfois relativisé, par les travaux déjà conduits sur la question dans cette même aire géographique, qu'il s'agisse de la thèse de droit d'Anglade soutenue à Paris au début du XX^e siècle (*De la sécularisation des biens du clergé pendant la Révolution*), des maîtrises plus récentes d'Yves Salah (*La vente des biens nationaux dans les deux cantons de Saint-Flour*, Paris 1942) et de Cécile Benoît (*La vente des biens nationaux dans le Cantal, districts de Saint-Flour et de Murat*, Paris-I, 1990), ou de l'ouvrage de référence de Bernard Bodinier et d'Éric Teyssier, avec la participation de François Antoine : *L'événement le plus important de la Révolution : la vente des biens nationaux*.

Les débats autour de la rédaction de la Constitution civile du clergé, votée le 12 juillet 1790, et de son application, notamment par le serment de fidélité auquel les desservants du culte sont désormais soumis en tant que fonctionnaires de l'État, trouvent une résonance particulière dans cette terre traditionnelle de catholicisme. L'auteur décrit avec précision les luttes qui opposent partisans et contempteurs de ce serment qui entraîne l'adhésion de plus de 50 % des prêtres concernés, comme il le rappelle dans une note



infrapaginale (p. 166), seuls les cantons de Saint-Flour, de Pierrefort et de Chaudes-Aigues présentant un taux de réfractaires supérieur à la moyenne. Il donne de nombreux exemples de résistance à l'application de la loi observables dans les deux districts. On notera que, dans le tableau de la géographie du refus de serment (p. 149) tel qu'il a été établi par Jonathan Dalby dans *Les paysans cantaliens et la Révolution française (1789-1794)* et reproduit ici, une erreur a été maintenue en ce qui concerne l'inversion du résultat pour le district de Murat : le pourcentage des refus est bien de 30 % et non de 70 %.

Dans les trois derniers chapitres de l'ouvrage entièrement consacrés à la Terreur religieuse, l'auteur examine avec un soin particulier les conséquences locales des décisions prises par le gouvernement révolutionnaire dans le domaine de la religion. Particulièrement éclairantes se trouvent à cet égard les analyses présentées sur la création de l'état civil, sur les comportements variés et parfois contradictoires des représentants en mission Châteauneuf-Randon et Bo, sur les exactions commises dans certains édifices religieux, en particulier dans la cathédrale de Saint-Flour, sur le déroulement des fêtes civiques comme sur les résistances à la proscription des prêtres et à leurs conséquences. L'auteur dresse un état exhaustif des prêtres insoumis victimes de la déchristianisation et donne quelques exemples de l'aide qui leur est parfois apportée par la population locale dans les dix cantons concernés. Il constate (p. 557-559) qu'entre la liste dressée par l'administration des prêtres condamnés à la déportation (51 personnes) et le nombre effectif des déportés au cours des trois convois organisés vers Bordeaux (35 individus recensés) une différence existe sans qu'une explication en soit donnée. Enfin, il apporte d'intéressantes précisions sur les phénomènes de déprêtrisation et de mariages d'un certain nombre d'anciens ecclésiastiques dans les deux cantons.

Au total, cet ouvrage, dans lequel la maîtrise des archives locales et celle du terrain se conjuguent souvent avec bonheur, donne au lecteur un incontestable outil de connaissance sur bon nombre de situations vécues dans cette Haute-Auvergne pendant la première partie de la Révolution, notamment dans leur aspect politique et religieux. Même si la vie économique et sociale de la population rurale reste parfois dans l'ombre des événements, même si une plus grande mise en perspective des faits dans un cadre élargi aux ensembles géographiques voisins (le Puy-de-Dôme ou la partie occidentale du même Cantal, par exemple) aurait donné encore plus de vie à la réalité historique décrite, l'ensemble de cet important volume demeure un très bon exemple de ce que peut être une étude historique locale conduite avec le souci constant de l'approche de documents significatifs et le soin apporté à une écriture qui allie heureusement la précision des faits à l'élégance du discours.

Claude COQUARD

Charles WALTON, **Policing Public Opinion in the French Revolution. The Culture of Calumny and the Problem of Free Speech**, Oxford, Oxford University Press, 2009, 352 p., ISBN 0-19-536775-8, 49,95 \$.

Qu'est-ce que la calomnie ? À suivre le marquis de Sade, dans un texte inséré dans *La Philosophie dans le boudoir* (1795), le meilleur scrutin épuratoire qu'un homme vertueux puisse subir : « De deux choses l'une : ou la calomnie porte sur un homme véritablement pervers, ou elle tombe sur un être vertueux. On conviendra que dans le premier cas il devient à peu près indifférent que l'on dise un peu plus de mal d'un homme connu pour en faire beaucoup [...]. La calomnie porte-t-elle au contraire sur un homme vertueux ? Qu'il ne s'en alarme pas [...]. La calomnie, pour de telles gens, n'est qu'un scrutin

épuration dont leur vertu ne sortira que plus brillante. [...] Que l'on se garde donc bien de prononcer aucune peine contre la calomnie [...] ». Que le point de vue développé par Sade ait été ultra-minoritaire, il suffit pour s'en convaincre de lire l'étude que Charles Walton vient de consacrer à l'histoire de ce qui est bien davantage qu'un mot, une notion-clé de la culture de l'Ancien Régime réappropriée par les révolutionnaires dans le même temps où ils faisaient de l'honneur, cette autre valeur fondamentale de la société de cour, un attribut essentiel du citoyen.

Sous l'Ancien Régime, la « culture de l'honneur et de la calomnie » était l'apanage d'une caste, l'ordre des privilégiés. Comme l'a montré Arlette Farge à partir des rapports de police, si l'honneur était l'un des motifs essentiels des disputes populaires, le droit l'ignorait, réservant les peines dites simplement infamantes, emportant note d'infamie, aux seuls nobles et ecclésiastiques. L'une des ruptures majeures de la Révolution a consisté à démocratiser l'honneur. La Révolution a fait de l'honneur du peuple un « intérêt protégé par le droit » (Ihering) : n'importe qui, homme ou femme, pouvait, en effet, être soumis à la nouvelle peine de dégradation civique, l'unique peine simplement infamante en vigueur dans le Code pénal de 1791. Cette démocratisation de l'honneur a un versant négatif : elle serait à l'origine d'une « soudaine démocratisation de la vengeance » que traduisent, selon Charles Walton, la flambée de la calomnie et la multiplicité des accusations de « lèse-nation », ce crime jamais défini par les Constituants et qui devait pourtant conduire nombre de citoyens devant le tribunal révolutionnaire. Cette absence de régulation juridique ferait ainsi de « la culture de la calomnie et de l'honneur » léguée par l'Ancien Régime le facteur explicatif majeur de la radicalisation de la Révolution en l'an II, sous la Terreur.

Calomnier est, selon la définition de *L'Encyclopédie*, le fait « d'attribuer à quelqu'un des défauts ou des vices [i.e. pas seulement des crimes] qu'il n'a pas ». L'étude de ce « vice de parole » conduit Charles Walton à aborder de façon originale la question centrale de la liberté de la presse sous la Révolution. Il démontre de façon extrêmement convaincante à quel point la « liberté de la presse » n'est alors pas une idée neuve, mais une idée moulée par la législation d'Ancien Régime que les révolutionnaires n'ont jamais eu l'intention d'abolir dans son intégralité. L'étude quantitative des *Cahiers de doléances* ici proposée est, de ce point de vue, très éclairante : « Le désir de régulation et de restriction de la liberté de la presse est formulé par 89 % des cahiers qui mentionnent la presse ». C'est le clergé qui manifeste les plus grandes réticences envers la liberté totale de la presse, quand les nobles insistent sur le fait que c'est l'auteur seul qui doit être tenu responsable des propos calomnieux. L'étrange mixture « de l'optimisme des Lumières avec les restrictions de l'Ancien Régime » décrit un état d'esprit qui explique mieux que de longs discours la réticence face à la liberté de tout dire (autre revendication du marquis de Sade) que contient l'article 10 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, *pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi* [souligné par moi] ». L'ennuyeux est évidemment quand on ne trouve point de loi sur le sujet, puisque jamais la Constituante ne criminalisera la calomnie, se contentant, en juillet 1791, de correctionnaliser les écrits et les paroles prônant la résistance verbale à la loi. Dans ce consensus sur les nécessaires limitations de la liberté de la presse, la position « quasi-libertaire » défendue par Robespierre doit être signalée : lors du débat des 22 et 23 août 1791, le jacobin souhaitait voir inscrit dans le texte de la loi cette phrase empruntée à la constitution de Virginie : « La liberté de la presse [...] ne peut être limitée que par les gouvernements despotiques ». Marat défendait des positions similaires. Ni l'un ni l'autre ne furent entendus. Quelques mois plus tard, en mai 1792, l'Ami du Peuple devait une nouvelle fois être inculpé par



l'Assemblée de « lèse-nation » pour, en tant que journaliste, avoir appelé au meurtre du général Dillon...

L'invention de ce que Richard Mowery Andrews, dans un article séminal (« Boundaries of Citizenship : The Penal Regulation of Speech in Revolutionary France », *French Politics and Society*, vol. 7, n° 3, summer 1989, p. 93), a appelé « les crimes de parole » ne se produit pas, contrairement à ce qu'il écrit, sous la Constituante, mais sous la Législative. C'est, en effet, comme le remarque Charles Walton sous la Législative, par la loi du 4 décembre 1792, et sous la Convention, par la loi du 29 mars 1793, que les propos séditieux en faveur du rétablissement de la monarchie, les incitations au pillage et au meurtre seront qualifiés crimes et passibles de la peine de mort. C'est dans cette législation, en rupture avec les textes qui l'ont précédée, qu'il convient, selon moi, d'aller chercher les origines de la jurisprudence du tribunal révolutionnaire en vigueur pendant ce qu'il est convenu d'appeler « la Grande Terreur ». Entre la « Grande Terreur » de prairial an II, et ce que Charles Walton désigne, sans jamais véritablement le théoriser, comme la « petite terreur » de 1791 (p. 109, 123, 184), consécutive aux mesures limitant la liberté de la presse, il y a, entre autres choses impossibles à rappeler ici, la criminalisation de la calomnie par la Législative et la Convention. Ce saut dans l'échelle des infractions, du délit codifié par la Constituante au crime légalisé par la Législative et la Convention, fait que l'histoire de la calomnie, tout comme la genèse de la législation anti-émigrés par Patrice Gueniffey, invalide bien davantage qu'elle n'établit la théorie d'une Terreur, future « petite », avant la Terreur : indissociable de la guerre, de la pensée d'un état de guerre dans le cadre d'un état d'exception ayant pour but de fonder un ordre public nouveau, la République, la Terreur est une invention de l'an II.

Si le droit occupe une place essentielle dans l'imaginaire révolutionnaire, Charles Walton attire l'attention sur le fait que le souci de régénération du peuple et la volonté de voir éclore des mœurs républicaines ne se manifestent pas exclusivement par une action répressive : « La condamnation et la proscription n'étaient pas les seules méthodes révolutionnaires adoptées afin de lutter contre les abus de paroles. Les révolutionnaires s'efforçaient aussi de cultiver les contraintes morales ». L'école n'est pas ici mentionnée, en revanche l'analyse de l'activité du Bureau de l'esprit public dirigé par Roland du printemps 1792 au mois de janvier 1793 met en valeur l'importance accordée à la surveillance certes, mais surtout à l'éducation de l'esprit public. Avec cette remarque : « Établir un bon esprit public consistait à entretenir une saine haine de la monarchie, et non pas [à promouvoir] des principes républicains abstraits ». Et si l'on tenait là l'une des caractéristiques majeures du républicanisme français qui se définit plus facilement « contre » que « pour » et est fondamentalement une culture d'opposition qui peine à devenir une culture de gouvernement fondée sur des principes positifs ?

Les divers projets de censure publique recensés au chapitre 8 attestent l'ambition de faire régner les bonnes mœurs républicaines dans la communauté politique par le biais d'une intervention régulée de l'opinion publique. Sous le Directoire, l'un des ardents promoteurs de cette forme de censure, Lanthenas, se lamentait que la République n'ait pas instauré ce moyen « d'écarter les hommes nuisibles [...] autrement qu'en leur coupant la tête ». Ce n'est pas le moindre mérite du livre de Charles Walton de nous donner à penser la République sans la guillotine...

Anne SIMONIN, **Le déshonneur dans la République. Une histoire de l'indignité 1791-1958**, Paris, Grasset, 2008, 770 p., ISBN 978 2 246 62991 7, 26,90 €.

Anne Simonin nous offre ici un passionnant travail, au carrefour de l'histoire, de l'histoire du droit et de la littérature, érudit et toujours stimulant quoique parfois d'une lecture peu aisée. Elle entreprend de suivre les évolutions des réflexions et législations successives sur « l'honneur, principe du gouvernement républicain », et l'opposé de cette vertu fondamentale : le « déshonneur », la « dégradation civique », l'« indignité ». Ayant choisi d'aborder le tout dans une longue durée, son travail est scindé en deux grands blocs, d'une part, les années révolutionnaires, d'autre part, la période de la Libération et de la IV^e République. Il ne s'agit point ici de mettre en œuvre une histoire linéaire qui irait de 1791 au milieu du XX^e siècle, mais bel et bien de centrer le regard sur deux périodes distinctes pour se livrer au jeu des comparaisons, de la recherche des origines, de la découverte parfois de haines tenaces (Sade, plusieurs fois jugé « indigne » au cours de sa vie l'est bien plus longtemps par l'interdiction de sa prose). L'audace du rapprochement entre la Terreur et l'action du Gouvernement provisoire de la République française fera sans doute frémir d'aucuns, de même – mais dans un autre registre – que le rappel de ce qu'était la Fraternité en l'an II, mais c'est tant mieux pour le débat intellectuel et cela prouve l'importance de cet ouvrage qui ose énormément. Même si son second moment est riche et nous apprend beaucoup sur les années au cours desquelles sont jugés ceux qui ont été des collaborateurs (95 000 personnes sont alors « convaincues d'indignité nationale » et condamnées à « une mort symbolique, la mort civique »), le présent compte rendu évoquera pour les lecteurs des *AHRF* les pages consacrées à la Révolution française.

C'est d'abord la dégradation civique, telle qu'elle apparaît dans le Code pénal de 1791, qui mérite notre attention. Elle est « l'héritage rationalisé » des peines infamantes de l'Ancien Régime, peines qui accompagnaient d'autres châtements ou qui pouvaient être appliquées seules. Parmi celles-ci, le blâme sert de modèle pour concevoir la nouvelle dégradation civique, mais la cérémonie renvoie aussi aux anciennes cérémonies de « dégradation des armes et de la noblesse ». Avec le Code pénal de 1791, ce n'est plus le bourreau qui inflige la peine infamante, mais le greffier du tribunal, et ce n'est pas là un changement dénué de sens. L'individu dégradé est désormais « indigne d'être citoyen français ». Tout en restant français, il perd l'exercice de ses droits politiques pour une durée de dix années. Anne Simonin relate les diverses évolutions de cette peine sous l'Empire (Code pénal de 1810) et au-delà, jusqu'à l'« État français » mis en place à Vichy puis détruit en 1944. Mais c'est avant tout la seconde partie du livre qui est la plus directement consacrée à la période révolutionnaire, sous le titre « La Révolution comme boîte à outils (1791-1794) ». Quelque 160 pages sur près de 800, mais ô combien dignes d'intérêt !

Jean-Paul Marat paraît d'abord sur le devant de la scène. En octobre 1789, contestant la séparation entre citoyens actifs et passifs, ne dénonce-t-il pas ceux qui sont, à ses yeux, « indignes » de siéger à l'Assemblée et tout autant « indignes » de la « confiance de leurs commettants » ? Cette notion d'« indignité politique » entre dans la législation révolutionnaire avec le décret des 13-15 juin 1791, en vertu duquel chaque officier doit désormais signer un texte par lequel il promet fidélité « à la Nation, à la Loi et au Roi », et s'engage à combattre tout complot contre la Patrie, sous peine d'être « un homme infâme, indigne de porter les armes et d'être compté au nombre des citoyens français ». Le décret est étendu aux fonctionnaires publics, mais ce serment ne sera finalement jamais demandé, comme l'a d'ailleurs prévu Marat dans *L'Ami du peuple*. Comment appliquer semblable mesure là où, une semaine plus tard, Louis XVI lui-même donne l'exemple du



parjure, et que sa trahison ouverte reste impunie ? Mais Marat, qui emploie souvent le mot « indigne » dans son journal, entend aller bien au-delà de la seule indignité entraînant une perte des droits politiques. Pour lui, un fonctionnaire public destitué doit aussi être déclaré « indigne de posséder à jamais aucun emploi public ». Il imagine un « tableau d'incivisme » sur lequel serait porté le nom de chaque individu condamné, ce qu'Anne Simonin rapproche de l'exécution en effigie sous l'Ancien Régime. Et, comme elle le montre bien, Marat a à cet égard procédé à infiniment plus d'exécutions en effigie qu'il n'est responsable de réelles mises à mort (même s'il est toujours possible de noter qu'une plume assassine peut avoir de lourdes conséquences pour peu que la période s'y prête).

Après ce développement réservé à « Marat, théoricien de l'indignité politique », vient un passage clef du livre : « Être non citoyen sous la Terreur. Le collaborateur et l'indigne, deux figures de l'ennemi intérieur ». Anne Simonin nous présente le temps de la Terreur comme celui d'« un état d'exception exceptionnel », « un état de siège *fictif civil* », « un état du droit » dans lequel les autorités civiles voient se concentrer entre leurs mains ce qui est en général réservé aux autorités militaires dans le cadre de « l'état de siège *réel* ». Ce faisant, mais sans vouloir en faire une causalité unique, cela va de soi, elle souligne le poids de ce qui a souvent été appelé « les circonstances » : « Si la guerre ne saurait justifier les mesures d'exception adoptées sous la Terreur, sans la guerre, la Terreur eût été littéralement impensable » (p. 269). Elle lie cela aux décrets des 8-10 juillet 1791 et surtout des 26-31 mai 1792 relatifs aux places à mettre en état de guerre, et insiste sur les fréquentes références dans les discours à l'état de siège. Reprenant la théorie de « la fiction comme procédé juridique » (Lucien Lecocq, 1914) et parlant de « fiction dogmatique », elle suggère que les premières mesures de la Terreur sont notamment nées au début de septembre 1793 lorsque les demandes des manifestants populaires ont été en partie détournées. Alors qu'un « état de siège réel militaire » aurait pu naître de la journée révolutionnaire du 5 septembre, un « état de siège fictif civil » est mis en place avec une Terreur conçue comme un « système auxiliaire transitoire », « *comme si* Paris devait être en état de siège » en raison d'une menace étrangère imminente. S'il est possible de s'accorder, me semble-t-il, sur une analyse qui montre comment le pouvoir civil a su éviter le recours au militaire, la démonstration va parfois loin dans son désir de faire tout entrer dans ce schéma alors devenu un peu trop rigide. Ainsi, les manifestants réclamaient-ils vraiment un état de siège *militaire* en voulant généraliser les armées révolutionnaires et organiser une authentique levée en masse ? La confiance dans le rôle du civil armé pour la défense de la République, contre ses ennemis tant extérieurs qu'intérieurs, est-elle assimilable à un hypothétique soutien accordé à des autorités militaires qui prendraient la direction des opérations ? J'avoue être dubitatif. Le grand travail de Richard Cobb sur les armées révolutionnaires a exposé leur « subordination au pouvoir politique » et plus encore a montré qu'il s'agissait avant tout de « groupes civils armés » et non de groupes *militaires*. Et Cobb d'observer que « si quelques-unes d'entre elles acquièrent au cours de leur existence un certain esprit de corps, c'est celui d'une élite politique privilégiée, elles ne se militarisent pas ». La prise d'armes est donc honorable lorsque la Patrie est attaquée, ce qui induit une irruption du militaire dans le civil, certes, mais pas pour autant une confusion entre les deux, surtout chez des militants souvent enclins à se défier de l'autorité militaire. Par ailleurs, le rôle décisif attribué par Anne Simonin à Carnot au sein du Comité de Salut public, en raison de sa connaissance des réalités théoriques et pratiques d'une mise en état de siège militaire, n'est pas prouvé et reste donc à l'état d'hypothèse. Enfin, un représentant du peuple en mission n'est pas un « général sans le savoir » et je ne crois guère que l'originalité de cette « institution révolutionnaire » doive être avant tout pensée « à partir du droit militaire ». La volonté de ne pas leur donner des pouvoirs illimités, le



rappel qui peut les toucher à tout moment, l'obsession d'une confusion de leurs pouvoirs avec ceux des généraux attestent que tout cela est plus compliqué. L'essentiel me paraît notamment résider dans la double légalité *civile* qui a alors cours, puisque aux lois « ordinaires » se superposent des lois « révolutionnaires », toutes issues de la même source de légitimité : la Convention nationale. Et un constat proche peut également être fait à propos de ce qui est écrit sur le 9 thermidor. En effet, en vertu de cette volonté de séparer ce qui est civil de ce qui est militaire, Anne Simonin en vient à considérer Barras comme un militaire. Représentant du peuple à ce moment chargé de la force armée de Paris pour briser les « robespierristes », en devient-il pour autant un militaire ?

Le livre propose ensuite diverses pistes de réflexion sur l'émigré et le « hors de la loi », ce dernier étant conçu comme « le frère juridique » du précédent. La législation révolutionnaire contre les émigrés a introduit dans le droit français la notion de « mort civile ». L'émigré qui ne rentre pas sauve sa vie, mais il n'en est pas moins mort, « mort civilement ». À l'instar du « hors de la loi », il devient une sorte d'« a-citoyen », un « impossible citoyen », et tous vont grossir les rangs de ceux qui sont stigmatisés avec la loi du 22 prairial comme « ennemis du peuple ». Parmi ces « ennemis », Anne Simonin réserve une place particulière à ceux qui sont accusés de « collaboration » avec l'ennemi étranger. Suite à l'avancée des troupes étrangères dans la France septentrionale en 1793, des citoyens français se sont en effet empressés d'afficher à nouveau divers signes royalistes (croix de Saint-Louis, etc.) et ont participé au pouvoir local soumis à l'envahisseur. Il n'en faut pas davantage pour que Merlin de Douai dénonce cette « intelligence avec l'ennemi ». Pour autant, s'il est certes possible de suivre le raisonnement qui sépare l'infraction de nature militaire et celle de nature civile, peut-on à ce sujet aller jusqu'à parler de « législation anti-collaborateurs », même si à la Libération des résistants l'ont considérée comme telle ? Le propos de l'ouvrage s'y prête naturellement puisque les années 1940 et 1950 sont au cœur de la démonstration, mais pour autant Anne Simonin expose que ladite législation révolutionnaire a fait en tout 24 victimes, ce qui réduit *de facto* sa portée. Alors, simples premiers signes annonciateurs ou véritable naissance d'une criminalisation de la « collaboration » ?

Ce compte rendu en atteste, le beau livre d'Anne Simonin ne manque pas de susciter le débat et ce n'est pas là la moindre de ses qualités. Il offre au lecteur de multiples pistes de réflexion, des sources (dont les sources littéraires, très importantes même si je ne les ai pas beaucoup évoquées ici) et plusieurs centaines de références bibliographiques précieuses. Il fera date dans l'historiographie et on ne saurait donc trop en recommander la lecture.

Michel BIARD

Annie CRÉPIN, **Révolution et armée nouvelle en Seine-et-Marne (1791-1797)**, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2008, 463 p., ISBN 978-2-7355-0660-6, 32 €.

À rebours de ses grandes synthèses nationales comme *La conscription en débat et Défendre la France*, dans ce dernier ouvrage, Annie Crépin analyse la façon dont les levées d'hommes et la formation d'une armée nationale de citoyens-soldats ont été acceptées par la population du département de la Seine-et-Marne. La démarche est intéressante – et mérite d'être saluée : Annie Crépin reprend en fait une partie de sa thèse de doctorat en l'enrichissant des acquis de ses travaux ultérieurs ainsi que des développements récents de la recherche historique sur la question militaire sous la Révolution.

La période étudiée va de 1791 à 1797, c'est-à-dire des premières levées d'hommes à la veille de l'instauration de la conscription militaire (loi Jourdan-Delbrel du 5 septembre

1798). L'ouvrage est divisé en quatre parties : la première est consacrée à la levée des volontaires nationaux de 1791, la deuxième aux levées de 1792, la troisième à celles de 1793, et la quatrième, enfin, aborde la question de l'effort de guerre pendant la Convention thermidorienne et le Directoire.

Exploitant la richesse des sources départementales et municipales, Annie Crépin ne limite pas son propos aux analyses quantitatives des levées révolutionnaires : chacune est contextualisée ; et le rôle des autorités locales et départementales, voire des représentants du pouvoir central, dans le déroulement de chaque levée est mis en lumière ; de même, les réactions des appelés, et plus généralement, de la société dans son ensemble sont abondamment décrites et illustrées.

Le choix de la Seine-et-Marne relève de la volonté d'étudier les levées révolutionnaires dans « un département qui se rapprochait de la moyenne nationale ». Modéré, puisqu'il envoya des hommes de la Plaine à la Convention et qu'il « ne se signala ni par une hostilité, ni par un enthousiasme débordant à l'égard de la Révolution », il correspond parfaitement au portrait de la « France de l'ordre des plaines de grandes cultures » dressé par Michel Vovelle.

Les discours patriotiques enflammés des administrateurs et des commissaires aux différentes levées – exaltant la lutte défensive contre les tyrans plus que l'esprit de conquête ou le thème de la croisade révolutionnaire – ne doivent pas faire illusion. Ils ne reflètent que l'opinion d'une minorité de militants politiques ; pas l'esprit public d'un département étranger à tout nationalisme belliqueux. Cette atonie relative se remarque dès 1791, puisque, contrairement à d'autres départements, la population du département de la Seine-et-Marne ne forma pas spontanément de bataillons de volontaires nationaux – et il en fut de même lors de la levée des Fédérés l'année suivante.

Néanmoins, les levées de 1792 et 1793 ne soulevèrent pas de véritable opposition. Comme le remarque Annie Crépin, « les troubles, quand ils se manifestent, sont sporadiques et ne sont pas le fait des mêmes cantons d'une levée à une autre ». Il est de même difficile de voir dans ces résistances collectives une manifestation d'un comportement anti-révolutionnaire profondément marqué. À l'inverse, comme le montre l'exemple des cantons du Gâtinais qui, bien qu'ayant été le théâtre d'émeutes anti-seigneuriales au début de la Révolution, n'ont pas fait preuve d'un excès de zèle patriotique lors des levées ultérieures, le rejet de l'Ancien Régime ne débouche pas sur un enthousiasme révolutionnaire, ni « sur une prise de conscience plus large des intérêts de la Révolution et de la patrie menacée ».

Quant à l'analyse sociologique du recrutement, elle nous apprend que dès 1791, les classes les plus modestes ont une propension plus grande que les couches plus aisées à rejoindre les drapeaux. La relative autonomie laissée aux administrations locales, mais aussi aux populations, pour fournir les contingents exigés, du moins jusqu'à la levée en masse, explique ce phénomène. Non seulement le remplacement individuel permet aux familles les plus aisées de trouver moyennant finance un substituant issu des catégories sociales inférieures, mais la pratique du remplacement collectif – c'est-à-dire que la population des cantons s'entendait pour fournir son contingent, quitte à payer les « volontaires » – accentue cette tendance. Ce ne sont pas seulement les bourgeois qui échappent ainsi à l'impôt du sang, mais aussi les fils de petits propriétaires paysans.

Annie Crépin n'en conclut pas – à juste titre – que cette attitude traduit uniquement un manque de patriotisme de leur part. Dans des sociétés rurales encore profondément marquées par les pratiques communautaires, ces comportements révèlent que les levées sont avant tout conçues comme des contributions collectives. Doivent partir à l'armée les jeunes les moins nécessaires à la survie de la communauté ; les hiérarchies locales, les

réseaux de pouvoir et le clientélisme jouant ainsi un rôle prépondérant dans la désignation de nombreuses recrues. Est-ce pour autant le signe d'une résistance aux levées ? Les communautés rurales ne le perçoivent pas forcément ainsi. Alors que l'obligation militaire est appréhendée plus comme une contribution collective que comme un devoir personnel, elles estiment avoir répondu à l'appel des autorités constituées en répartissant la charge de l'obligation entre ceux qui contribuent en personne et ceux qui contribuent financièrement à habiller et à équiper un soldat – ce que les levées exigent –, voire à lui octroyer un petit pécule, ou encore à aider sa famille.

Certes cette pratique du recrutement contredit l'égalité révolutionnaire – qu'y-a-t-il de commun, en effet, entre un jeune homme qui quitte sa communauté pour risquer sa vie à la guerre et ceux qui estiment avoir accompli leurs obligations envers l'État par une contribution pécuniaire ? Mais à ne vouloir aborder les attitudes face au recrutement que sous l'angle de la conception jacobine de l'égalité entre individus semblables, on passe sans doute à côté de la réalité complexe d'un monde rural encastré dans des pratiques communautaires bien éloignées des modèles d'une élite politique éclairée imprégnée de la pensée des Lumières.

La levée en masse – avant la grande loi de conscription de l'an VI –, en imposant un service militaire personnel aux jeunes gens, fera triompher, en façade du moins, la conception jacobine de l'obligation militaire. La population de la Seine-et-Marne s'y pliera sans guère résister ; les enfants des petits propriétaires paysans venant rejoindre sous les drapeaux ceux des levées précédentes, achevant ainsi la formation d'« une armée citoyenne, égalitaire tant dans son mode de recrutement que dans sa structure interne ».

C'est bien là une des conclusions les plus importantes du travail d'Annie Crépin. L'armée nationale de la Révolution n'est pas seulement née de la levée en masse. L'exemple du département de la Seine-et-Marne montre que la démocratisation du recrutement se fit dès 1791 et que les bases sociologiques de l'armée des soldats de l'an II y ont donc été jetées dès les premières levées révolutionnaires. Cette conclusion rend donc caduque, à l'échelle de la Seine-et-Marne, l'interprétation classique opposant la levée « bourgeoise » des volontaires nationaux de 1791 aux « levées populaires » de 1792 et 1793.

Philippe CATROS

Samuel GUICHETEAU, **La Révolution des ouvriers nantais. Mutation économique, identité sociale et dynamique révolutionnaire (1740-1815)**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 370 p., ISBN : 978-2-7555-0700-5, 19 €.

Outre son rôle dans le grand commerce colonial et international qui la situe au troisième rang des ports français, Nantes à la fin du XVIII^e siècle est également une grande cité où l'industrie s'est fortement développée et donc où les travailleurs de l'artisanat et de la manufacture sont nombreux. Étudié anciennement pour l'époque de la fin de l'Ancien Régime et de la Révolution par divers chercheurs, d'E. Cornaert (1940, 1968) à H. Burstin (2005) en passant par D. Guérin (1946) et la thèse célèbre d'A. Soboul (1958), dont les travaux mettent en scène surtout Paris, le monde ouvrier demeure difficile à saisir, le terme même d'ouvrier paraissant inadapté à la période. La sans-culotterie fait parler davantage les maîtres, voire les marchands détaillants, que les salariés et on mesure mal la politisation des foules urbaines et la participation des ouvriers à la Révolution, particulièrement en province. Sont-ils des instruments passifs de la bourgeoisie jacobine ou ont-ils leurs propres motivations et leur propre attitude dans les événements révolutionnaires ?



En exploitant des sources classiques comme les délibérations municipales, les archives de la Chambre de commerce ou celles des corporations, mais également comme le remarque A. Croix dans sa préface, des documents de qualité rare tel que le registre des livrets remis aux ouvriers en 1803 ou les procès-verbaux de police de la ville, Samuel Guicheteau a tenté de répondre à la question, tout en observant que les sources se prêtent mal à l'analyse sociale car le plus souvent les individus sont qualifiés par leur profession sans distinguer les maîtres des compagnons. Il a choisi une période longue qui lui permet d'appréhender le jeu subtil des continuités et ruptures.

Depuis 1760 Nantes devient un centre important de fabrications cotonnières avec 500 métiers à tisser vers 1789, la matière première arrivant par le port. L'indienne s'y est ajoutée, fournissant 75 000 pièces par an et occupant plus de 2 000 ouvriers. Moins développées sont la toilerie de lin et le lainage, dont une partie est installée aussi dans le plat pays environnant. La confection et la bonneterie, notables, assurent un débouché aux tissus locaux. Il faut aussi mentionner ce qu'on trouve habituellement dans les grandes villes : la menuiserie et la tannerie, et, avec la proximité de la mer, la construction navale. Comme dans beaucoup d'autres régions industrielles, la Révolution avec la guerre a provoqué une chute des activités, mais à partir du Directoire s'opère une reprise, même dans le textile, avant la crise finale de l'Empire.

Comme l'avait relevé J. Nicolas sur le plan national (2002), il y a à Nantes au XVIII^e siècle une montée des conflits du travail et c'en est bien fini de la vision paisible qu'avaient les historiens au XX^e siècle de la question des rapports sociaux. Samuel Guicheteau décrit les « cabales permanentes » selon les employeurs et les administrateurs, faites d'indiscipline et de tendance à la violence, et qui sont menées dans certains métiers comme les portefaix pour la reconnaissance de la qualification et du monopole d'emploi et pour l'augmentation du salaire. Avec l'accroissement du trafic du port, les débardeurs soutenus par l'organisation d'un compagnonnage, mais aussi les charpentiers des chantiers navals et les tisserands, voire les imprimeurs d'indiennes, recourent aux méthodes connues ailleurs : la coalition, l'interdit des patrons trop exigeants, parfois l'institution d'une caisse de secours mutuel. En face de la volonté des maîtres et négociants stimulés par une conjoncture à la hausse d'augmenter le rendement du travail les compagnonnages se multiplient et deviennent plus actifs. Cependant ils demeurent divisés en obédiences et métiers rivaux. En même temps les règlements corporatifs sont de moins en moins respectés, aussi bien par les maîtres que par les compagnons. Les luttes sociales sont d'autant plus vigoureuses que la majorité des ouvriers est assez enracinée : sur 3 594 cas en 1803, 1 887 sont nés en Loire-Inférieure, 620 viennent de deux départements voisins et beaucoup se marient sur place. Enfin la capitation de même que les inventaires après décès confirment la pauvreté et la précarité pour lesquels le chômage, l'accident et la maladie restent des catastrophes tragiques, en dépit du fait qu'une petite amélioration du niveau de vie se distingue (mobilier, vêtement).

En face de la Révolution certains travailleurs ont opté pour l'opposition entraînée par des raisons religieuses plutôt que politiques, dans cette ville où le clergé réfractaire est nombreux. Mais la majorité a participé à l'élan révolutionnaire aux côtés des autres catégories populaires urbaines, constituant une sans-culotterie patriote. On les retrouve dans les émeutes de 1789 à 1791, dans le bataillon des volontaires de juillet 1792 dont ils forment les deux tiers, dans les recrues de mars 1793. Hostiles à la garde nationale dans ses débuts où elle est une force de l'ordre bourgeois, ils y entrent après Varennes, avec l'élargissement du corps électoral décidé par la ville, puis lors du sursaut contre l'étranger et le royalisme à l'été 1793. De même, ils sont dans les sociétés populaires et dans la compagnie d'armée révolutionnaire. Enfin, ils donnent volontiers à leurs enfants un des prénoms mis en faveur par la Révolution.

Quelques traits forts et originaux se dégagent au long du livre. Il y a d'abord le processus d'industrialisation commencé à la fin de l'Ancien Régime et qui continue sous la Révolution et l'Empire. Au long des quatre-vingts ans considérés coexistent dans le même métier l'atelier artisanal dominé par le négoce commanditaire et la manufacture concentrée. Même dans le secteur dynamique de la cotonnade le petit établissement reste la règle : en 1809, 190 ateliers n'emploient que 150 compagnons. Pourtant l'outillage moderne est de plus en plus utilisé : les jennies sont déjà 70 en 1790, 300 en 1806 et il y a 14 mules-jennies à la même date. Le rouleau à imprimer les toiles apparaît dès 1784.

En même temps se forge peu à peu une identité ouvrière que l'auteur décrit très précisément. Elle est constituée de la fierté du savoir professionnel, manifesté par le souci de la reconnaissance par l'employeur de la qualification d'où résulte une hiérarchisation dans le personnel des manufactures, avec malgré tout encore une prépondérance des manouvriers. Ainsi est justifiée la réclamation d'un salaire décent. L'exhibition des outils et le port de la canne dans les manifestations en sont un autre signe. L'autonomie est également hautement revendiquée : être maître de son temps de travail et de son existence quotidienne, cesser l'activité à sa guise, aller converser au cabaret, s'absenter autant qu'on veut. Une telle instabilité gêne l'industrialisation et les règlements qu'inventent les manufacturiers n'y peuvent presque rien d'autant que l'ouvrier se déplace éventuellement de ville en ville. Le niveau du salaire est une préoccupation plus importante qu'on ne l'avait cru, mais elle ne conduit pas automatiquement à la formation d'une conscience sociale claire. La solidarité professionnelle est réelle, mais se trouve en même temps l'hostilité brutale contre ceux qui sont extérieurs au métier régulier.

Qu'a été l'an II dans cette ville où règne une municipalité sans-culotte d'octobre 1793 à décembre 1794, menacée par les Vendéens, et Carrier s'est-il appuyé sur les couches populaires en flattant un courant hébertiste comme l'ont soutenu l'historien local C. Mellinet écrivant sous la Monarchie de Juillet et la thèse d'Y. Guen en 1972 ? S'il marque la pointe jusqu'à Louis-Philippe du processus de politisation des travailleurs, le moment de la dictature montagnarde n'a pas été une idylle tranquille entre les autorités révolutionnaires locales et les ouvriers. Même si le pain devient rare, le Maximum avec la réduction à une seule qualité décidée par la municipalité et l'impôt exceptionnel levé sur les riches en décembre satisfont l'égalitarisme spontané des seconds, d'autant que la taxation des salaires est appliquée avec souplesse. Toutefois, en contradiction avec la volonté d'autonomie ouvrière, les nécessités de la défense nationale conduisent le pouvoir à s'opposer à l'établissement d'organisations patriotiques qui rappellent les compagnonnages et dans les entreprises réquisitionnées il se dresse contre la liberté des individus au travail. Le souci jacobin d'unité qui restreint les pénalités pour accaparement et place des négociants dans la municipalité n'est pas fait pour calmer le mécontentement, qui pour autant ne dérive pas vers l'hébertisme. Néanmoins, Samuel Guicheteau montre que pendant l'an II et après apparaît dans ces milieux à travers les papiers de justice une familiarité avec la politique révélée par des propos se référant à l'actualité, en même temps qu'après 1800 reparaît la traditionnelle cabale permanente.

Ces notations n'épuisent pas la richesse de l'ouvrage. Seul point où il semble nécessaire d'aller plus loin : l'aspect démographique. Sans doute les sources ne permettent pas d'évaluer la population ouvrière de Nantes, mais ne pourrait-on pas tirer quelques éléments des registres de capitation sur base paroissiale que l'auteur a utilisés sur le plan social ? De plus il aurait été bon de rappeler la croissance du peuplement de la ville pendant le XVIII^e siècle (59 000 habitants en 1980), croissance qui doit comporter une bonne part d'ouvriers. Par ailleurs, on s'interrogera sur la reprise par Samuel Guicheteau de la critique de la conception de Soboul de la sans-culotterie par S. Kaplan et H. Burstin. S'il est vrai



que Soboul a sous-estimé les tensions dans l'artisanat, forme encore dominante du travail industriel, l'atelier familial où le maître travaille et vit aux côtés des compagnons et de l'apprenti, n'est-il pas un facteur essentiel expliquant les limites de la solidarité ouvrière. L'horizon de beaucoup de travailleurs ne dépasse pas le métier et le logis du maître avec lequel la quotidienneté favorise la création d'un lien presque d'amitié ou de parenté suivant les individus et suivant la taille de cet atelier.

Le livre montre donc concrètement que la conscience de classe n'est pas une donnée *sui generis*, apparaissant toute constituée comme l'Immaculée Conception, mais a une histoire avec une formation lente et irrégulière et un devenir dépendant de variables diverses. Ce n'est pas le moindre de ses mérites.

Guy LEMARCHAND

John-Francis BOSHER, **French Finances 1770-1795: From Business to Bureaucracy**, Cambridge, Cambridge University press, 2008 (1^{re} éd. 1970), XVI-370 p., ISBN-13 9780521089081, 24.99 €.

Les presses universitaires de Cambridge ont pris l'heureuse initiative de rééditer l'ouvrage de John-F. Boshier sur l'administration des finances françaises. Professeur à la York University de Toronto, l'auteur comblait à l'époque un vide historiographique saisissant, les mécanismes des finances n'ayant pas encore été démontés clairement malgré les travaux de Marcel Marion. En outre, Boshier, en couvrant les années 1770-1795, réduisait la rupture de 1789 au profit d'une chronologie réformatrice courant de Turgot à la séparation de la Convention (1795), parti qui ne contribua pas peu à la notoriété de l'ouvrage.

Celui-ci se compose de deux parties, la première consacrée à l'administration centrale des finances (le roi, le conseil, le ministre, les comptables, la chambre des comptes), et la seconde à la « révolution bureaucratique » avec en premier lieu une analyse du mouvement réformateur, des réformes elles-mêmes de 1771 à 1781, puis des années de « réaction » (1781-1787). La réforme du Trésor de mars 1788 à 1791, l'unification des caisses, la nationalisation de la dette constituent les points forts de l'ouvrage. Au fil de sa démonstration, l'auteur soutient que cette administration financière est passée d'une structure capitaliste, encore dominée par les gens d'affaires, à une structure bureaucratique, grâce à l'action éclairée des réformateurs. En appendice, on trouve la liste des receveurs et trésoriers généraux en exercice de 1771 à 1791, liste que l'on peut compléter à l'aide de l'étude de Pierre-François Pinaud sur les receveurs généraux des finances de 1790 à 1865 (1990). Évidemment, les limites soulignées lors de la première édition demeurent : Boshier a isolé son étude de tout substrat socio-économique ou socio-politique. La négociation du numéraire, quand bien même eut-elle été menée par une Trésorerie réformée, continuait pourtant d'enrichir des réseaux d'argent déjà repérés avant la Révolution, ce que montrera Michel Bruguière (1986). De même, on peut encore reprocher à l'auteur de n'avoir pas dit un mot sur les finances locales, dans une monarchie qui n'avait pas encore achevé sa centralisation.

Depuis 1970, le champ d'études couvert par J.-F. Boshier a été revisité, ce qui lui confère un côté désuet, le lot sans doute de bien des ouvrages précurseurs. Si l'on en reste à l'objet précis de l'auteur, la modernisation du Trésor, il faut indiquer que la chronologie a été très largement repensée. En amont, la rupture fondamentale, repérable à l'échelle de l'Europe, est la liquidation des dettes de la guerre de Succession d'Espagne (1703-1714), et non les années « Turgot ». Les réformes comptables qui s'ensuivirent (édit de juin 1716, déclaration d'octobre 1723 concernant les registres journaux) révèlent à l'envi que l'œuvre

réformatrice était déjà en voie d'exécution, largement inspirée par les milieux d'affaires. Le néo-mercantilisme des ministres Orry et Machault doit également être saisi pour comprendre les renoncements décisifs à la science administrative dans les années suivantes. Après quoi, les réformes, comme celle initiée par Laverdy pour toiletter les états du roi (1767-1772), dont Boshier ne dit mot, n'apparaissent plus que comme des plâtres sur une jambe de bois. Même si les efforts de Necker (1779-1781) ont été continués par la formation d'un véritable trésor public en 1788 et 1791 et l'introduction des premiers comptes centraux en partie double, cette « bureaucratisation » (plus exactement, la suppression des officiers de finances) n'enleva rien de la puissance des hommes d'argent. Pour faire court, Boshier a montré par exemple l'attachement de Necker au principe de la régie, mais l'on sait depuis peu qu'il en a confié l'administration aux hommes de la Ferme générale déjà en place. De même, les efforts de Calonne pour venir à bout de l'insoumission comptable et gestionnaire du ministre de la Marine, le maréchal de Castries, atténuent l'idée d'une « réaction » des années 1781-1787. En aval, l'année 1795 reste sujette à caution ; mieux aurait-il valu adopter soit l'année 1797 et la mise au pas des commissaires de la Trésorerie à la suite de l'affaire de la compagnie de Dijon, soit les années 1800-1801 et la mise en œuvre d'une direction du Trésor. L'étude institutionnelle de John-Francis Boshier doit donc impérativement être rapprochée des travaux récents qui tiennent plus volontiers compte du contexte socio-politique et débouchent sur une analyse plus globale de la gestion des finances publiques.

Marie-Laure LEGAY

ФРАНЦУЗСКИЙ ЕЖЕГОДНИК 2008 [Annuaire d'études françaises – 2008. L'Angleterre et la France, voisins et concurrents], Textes réunis par A. TCHOUDINOV, Moscou, Éditions Librokom, 2008, 303 p.

Les éditeurs de l'*Annuaire d'études françaises* continuent les traditions de leurs prédécesseurs soviétiques, surtout dans le domaine de l'étude de la Révolution française, en faisant une place de choix à son histoire. De 2000 à 2008, lors de la deuxième période de la publication de l'*Annuaire* (fondé en 1958 grâce aux efforts de V. Volguine, A. Manfred et V. Daline ; sa publication a été interrompue en 1990 à cause de difficultés financières), de nouvelles pratiques sont apparues, qui classent notamment les articles en ordre thématique. Le présent volume comprend ainsi deux parties, dont la première est consacrée aux relations de la France et de l'Angleterre du Moyen Âge au début du XX^e siècle, ce qui marque une ouverture de la revue qui, jusqu'ici, a été uniquement consacrée à l'histoire de la France. Plusieurs des articles du volume concernent l'époque révolutionnaire.

L. Piménova aborde la politique de Louis XVI à l'égard de l'Angleterre des années 1770-1780, à partir d'une étude de la correspondance du roi avec le comte de Vergennes, son ministre des Relations extérieures. En révisant quelques-uns des points de vue de ses prédécesseurs, elle avance que le choix de la guerre contre la Grande-Bretagne lors de la guerre d'Indépendance des colonies américaines est dû à l'initiative de Louis XVI, et a été dicté par les intérêts de la France. Quant à l'attitude du roi à propos des relations ultérieures franco-anglaises après la conclusion de la paix en 1783, Piménova croit que Louis XVI aurait conçu l'établissement de bonnes relations entre ces pays comme un moyen de garantir la paix et la stabilité en Europe, plutôt qu'une alliance (p. 128).

F. Crouzet examine la situation militaire, économique et financière de l'Angleterre lors des guerres contre la France révolutionnaire, jusqu'à la conclusion de la paix



d'Amiens, ainsi que sa participation aux campagnes militaires de 1798 à 1802. Il débat notamment de l'influence des événements révolutionnaires sur les différentes couches de la société anglaise à la fin du siècle (il s'agit d'un côté de la désillusion d'une partie des intellectuels anglais après les actions agressives des Français lors de la campagne italienne et, de l'autre, de l'accroissement de l'activité des clubs radicaux). Or, comme l'affirme l'auteur, ce ne fut « qu'avant et après le 18 Brumaire » que les idées contre-révolutionnaires et conservatrices triomphèrent en Angleterre face à la menace française (p. 142).

L'article de A. Korolev, quant à lui, revient sur la transformation de la position de S. T. Coleridge, intellectuel et poète, à l'égard de la Révolution. Admirateur de la Révolution en 1789, il a révisé sa position après ce qu'il nomme les « horreurs de la terreur jacobine » (p. 148). L'auteur explique son changement par sa réaction émotionnelle à la Révolution, ainsi que par l'évolution de ses vues philosophiques (il s'agit de sa transition de la philosophie des Lumières à celle de Kant).

A. Forrest, de son côté, analyse la perception de la Révolution anglaise en France à l'époque révolutionnaire. Les Français ont interprété, d'après lui, les hommes politiques et les événements anglais pour légitimer leurs propres choix, pour les expliquer, voire pour tenter de prévoir le développement ultérieur des événements. A. Tchoudinov a récemment attesté la même approche en Russie et en URSS à l'égard de la Révolution française (voir notre compte rendu, *AHRF*, 2008-4).

La deuxième partie du livre contient des articles sur les problèmes historiographiques. L'un d'eux est consacré à Abgar Ioannissian, de l'Académie arménienne, à l'occasion du centenaire de sa naissance. En brossant le portrait de cet historien, ayant énormément œuvré dans le domaine de l'étude de la pensée publique française au XVIII^e-XIX^e siècle, l'auteur de ces lignes souligne son immense contribution dans les études napoléoniennes et révolutionnaires (il est aussi l'auteur d'un livre sur les relations internationales au début du XIX^e siècle). Son nom est surtout connu des historiens français par ses publications dans les *AHRF* (1966, n^o 184) et la traduction française de son chef-d'œuvre : *Les idées communistes pendant la Grande Révolution française* (Moscou, Éditions du Progrès, 1984 ; il a paru en russe en 1966), qui a été couronné par l'Académie soviétique du Prix Volguine en 1974, et a été hautement apprécié par B. Porchnev, V. Daline, W. Markov, J. Godechot et d'autres. La bibliographie de ses œuvres est également publiée.

L'étude de l'histoire de la pensée communiste et surtout celle du babouvisme a été l'un des thèmes magistraux de l'historiographie russe et soviétique. M. Tchepourina, discutant minutieusement la contribution des auteurs et historiens russes et soviétiques aux études babouvistes de la seconde moitié du XIX^e siècle à nos jours (de A. Herzen et F. Dostoïevski à V. Daline et G. Tchertkova), en vient à deux conclusions essentielles : *primo*, après la disparition de la domination de l'idéologie communiste en Russie, quelques chercheurs contemporains (A. Tchoudinov, A. Schtekli) ont révisé l'approche apologétique des idées de Babeuf ; *secundo*, à l'heure actuelle l'histoire du « complot des égaux » suscite un intérêt moindre que celle de la Révolution en général (p. 293-294). On peut en conclure qu'en Russie contemporaine l'étude de l'histoire des idées communistes a cédé ses positions dominantes d'autrefois. Mais, en dépit du choix scrupuleux de la littérature, l'auteur a omis le livre de A. Ioannissian, alors que ce dernier a consacré tout un chapitre à Babeuf.

Dans un bref aperçu historiographique, l'Américain S. A. Covington discute les étapes de l'étude de l'histoire du premier Comité militaire de 1789-1791, en précisant que son activité n'a point été étudiée sous tous ses aspects. Il constate la nécessité d'une approche complexe qui permettrait de relever le rôle de ce Comité dans les changements ayant eu lieu dans l'armée française. Il est à noter, pour conclure, qu'en dépit des change-

ments politiques en Russie, les différents aspects de l'histoire de la Révolution française se trouvent toujours au centre de l'attention de nos collègues russes.

Varoujean POGHOSYAN

Jean-Luc CHAPPEY ET Bernard GAINOT, **Atlas de l'empire napoléonien (1799-1815). Ambitions et limites d'une nouvelle civilisation européenne**, Paris, Éditions Autrement, 2008, 79 p., ISBN 978-2-7467-1116-7, 15 €.

Les collections napoléoniennes des éditions Autrement s'enrichissent avec *l'Atlas* de Jean-Luc Chappey et de Bernard Gainot d'un outil précieux – pour l'historien spécialiste de la période comme le néophyte –, agréable d'utilisation et à la conception graphique extrêmement soignée – confiée au cartographe-géographe indépendant Fabrice Le Goff. À la différence de l'atlas des *Guerres napoléoniennes (1796-1815)* de Gunther E. Rothenberg publié dans la même série en 2000, les deux auteurs proposent eux sur près de quatre-vingt pages de réinterroger la civilisation européenne durant toute la décennie consulaire et impériale en délaissant « l'histoire bataille ». Privilégiant la France des 130 départements tout en s'autorisant diverses incursions dans les pays satellites et en outre-mer, ils passent au crible politique, administratif, social, religieux, culturel et économique l'expansion territoriale d'une Grande Nation devenue empire. L'exercice personnel du pouvoir, la diffusion d'un modèle politique inédit ainsi que le projet continental napoléonien nourrissent ici une lecture cartographique stimulante de la période.

En chiffres tout d'abord, *l'Atlas de l'empire napoléonien* réunit quatre planches d'époque, huit plans, huit organigrammes, vingt-sept graphiques ou groupes de graphiques, et surtout quelques quatre-vingt une cartes. En choisissant de changer systématiquement de focale pour une majorité des entrées proposées, les deux historiens revisitent pertinemment l'ensemble du projet impérial ; aussi, en plus des trente et une cartes européennes présentées, trente et vingt autres adoptent des échelles nationale ou régionale. À bien des égards remarquables, ces cartes sont accompagnées au fil des pages de quatre-vingt deux notices synthétiques et complétées en annexes d'une fiche sur le Code civil et son exportation en Europe, d'une bibliographie indicative, d'une chronologie et d'un index des personnages cités. Si cet *Atlas* emprunte plus du tiers de ses cartes aux plus ou moins anciens mais néanmoins incontournables *Atlas de la Révolution française* (Paris, Éditions de l'EHESS, 1987-2001) et *Atlas administratif de l'Empire français* (Genève, Droz, 1973), la plupart des cartes compilées sont extraites de volumes ou d'articles scientifiques spécialisés et parfois inédits. Les auteurs ont indiscutablement mis un soin tout particulier à sélectionner les cartes les plus pertinentes pour illustrer les thématiques choisies, faisant même appel aux productions les plus neuves. Ainsi la vente des biens nationaux, l'aménagement routier départemental, la vie théâtrale et musicale ou la participation électorale aux trois plébiscites des ans VIII, X et XII trouvent-ils respectivement dans les réalisations de Bernard Bodinier et de Éric Teyssier de 2000 (*L'événement le plus important de la Révolution*, Paris, SER-CTHS), de Pascal Chambon (*La Loire et l'Aigle*, Saint-Étienne, PUSE) et de Mélanie Traversier (*Gouverner l'Opéra. Le pouvoir royal et les théâtres lyriques à Naples. 1767-1815*, thèse de doctorat, Université de Grenoble) de 2005 et enfin de Malcolm Crook et John Dunne de 2007 (*L'apport des données électorales à la popularité du régime napoléonien*, à paraître) des illustrations de premier choix. Aussi est-il singulièrement appréciable, pour saisir au mieux et au fil des ans les réalités de cet empire français, de voir ainsi réunie en un même atlas cette riche documentation éparse jusqu'alors. De par leurs accointances personnelles, chacun des deux auteurs livre par ailleurs des cartes de choix sur les opérations militaires en Guyane et à Saint-Domingue en 1808-



1809 (p. 26-27) ou l'itinéraire européen de l'exilée M^{me} de Staël entre 1803 et 1813 (p.71). Cartes et documents de premier ordre offrent ainsi un panorama analytique original de l'empire français, décliné en cinq chapitres, successivement consacrés aux territoires, aux dynamiques démographiques, économiques et culturelles ainsi qu'aux oppositions.

Les enjeux territoriaux sont multiples dans un empire aux dimensions continentales. Entre système fédératif et « empire-nation », l'Europe napoléonienne fonctionne selon le principe d'une gestion de plus en plus centralisée. Dans cet espace mouvant, où les créations géopolitiques allemande, italienne ou polonaise à la genèse incertaine et l'éveil des nations pourraient menacer la cohésion globale, la modernisation et le contrôle des voies de communication apparaissent comme le principal gage d'une circulation efficace de l'information, des marchandises et des hommes, circulation indispensable à l'unification économique, militaire et politique des territoires progressivement conquis. « Clef de voûte de l'unification nationale par la généralisation d'un appareil administratif uniforme » (p.19), le département devient bientôt grâce au préfet la matrice territoriale d'une centralisation promise à tout l'empire. Aux côtés de ceux qui ont pu apparaître un temps tels des empereurs aux petits pieds, les élites dirigeantes reconstituées autour des cent mille notables et des nouveaux nobles d'Empire doivent cimenter socialement des provinces étroitement surveillées et régulées par gendarmes, policiers et agents de la justice civile. Le contrôle de l'ensemble du territoire impérial, de l'Europe continentale à l'outre-mer, est bien ce premier enjeu mis en cartes par les auteurs. La volonté de connaître les populations pour mieux les domestiquer encourage l'État à promouvoir la statistique comme véritable « science de gouvernement » (p. 28). Aussi, Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot prennent-ils le parti de cerner à leur tour du mieux possible les dynamiques démographiques de l'Europe napoléonienne et le soin d'identifier les originalités françaises. Des réalités contrastées se dessinent : les densités de peuplement varient selon les activités développées, le degré de pression sur les terres et les structures agraires de chaque région ; les campagnes peuplées, principalement paysannes, sont inégalement soumises à l'attractivité de villes au développement généralement lent. Le monde du salariat, surveillé de près, apparaît hétérogène et parmi les 1,8 millions d'ouvriers s'affairant dans les filatures, les mines et les usines métallurgiques, femmes et enfants s'épuisent à la tâche – et ce, malgré l'amélioration générale des conditions de travail et une médicalisation progressive de la société. Progrès thérapeutiques, philanthropisme et secours public ne suffisent d'ailleurs à juguler les effets de la crise et contenir l'indigence ; car la crise éclatant dès 1810-1811 rappelle bien que les dynamiques économiques influent indiscutablement sur le cours des choses en général, et sur l'avenir de l'Empire en particulier. Durant une décennie, l'empire des 130 départements profite d'une vraie « croissance dans la guerre » (p. 40), mais alimente le mécontentement des pays voisins. Nourrie par l'augmentation permanente de la demande liée à l'élargissement du marché, mais systématiquement détournée en faveur de l'affirmation de l'hégémonie française face à l'Angleterre, cette croissance accroît les déséquilibres interrégionaux – souffrance des façades atlantique et méditerranéenne, affirmation d'un axe continental « lotharingien » (p. 41) de développement –, et intra-régionaux – parfaitement suggérés à partir des situations proto-industrielles des royaume d'Italie et de Saxe (p. 44-45) – mais également sectoriels – réorientations industrielles en faveur du Lyonnais et marche agricole forcée de la baie de Naples. En France, l'industrie, encore largement dominée par les petites unités de production, se modernise grâce aux initiatives d'entrepreneurs dynamiques, très profitables aux secteurs textile et sidérurgique. La progression de la production industrielle et l'accroissement de la consommation populaire accélèrent le rythme des échanges intérieurs quand mesures douanières et spéculations bancaires – expressions d'un interventionnisme étatique agressif – influent elles sur les échanges internationaux. Certains succès

commerciaux ne sauraient pourtant faire oublier que malgré des procédés encore traditionnels et des innovations limitées dans les campagnes, l'agriculture reste un inébranlable pilier économique, et la propriété foncière à la base de la nouvelle organisation sociale et politique impériale. Mais c'est bien en ville que cet *Atlas* trouve matière à renouveler le plus le genre pour la période. Assainissement, embellissement, symbolique, stratégie, contrôle et rayonnement culturel président au lancement de chantiers urbains majeurs et à l'affirmation d'une identité architecturale européenne moderne parfaitement illustrés par les projets et réalisations parisiens, milanais ou anversois. Cartes, plans et graphiques sélectionnés pour saisir dynamiques et pratiques culturelles témoignent très clairement de la volonté gouvernementale d'orienter et de régenter les consciences. Dirigisme et propagande artistiques – notamment théâtrale – et journalistiques (p. 58-59), réformes scolaires lycéenne et universitaire nécessaires à la fabrication des élites (p. 60-61), mise sous surveillance et tutelle d'une sociabilité intellectuelle en plein essor – bibliothèques, loges maçonniques, sociétés savantes et d'agriculture (p. 62-63) –, et remise en ordre religieuse participent à la politique de contrôle de l'espace public autant qu'ils promeuvent le nouvel ordre social impérial et le culte de Napoléon. Malgré l'attention permanente portée à ces cercles et à ces temples susceptibles d'offrir des espaces d'expression à une opposition plurielle, des voix discordantes s'élèvent au fil des ans. Aux auteurs revient donc le mérite d'avoir cherché à accorder une place graphique aux mots et aux gestes de la contestation. Dans un cinquième et trop court volet, ils s'intéressent aux formes et aux acteurs des oppositions, française et européenne, à Napoléon. Apparaissent alors sur la carte de cette Europe en guerre territoires insurgés, zones de rupture du dispositif économico-militaire impérial – contrebande, espionnage – et points de troubles. En marge des foyers de résistance et de révolte calabrais, tyroliens ou allemands, ce sont dans le Massif Central, le Nord et le Sud-Ouest hexagonaux que de nombreux jeunes hommes enrayment la machine conscriptionnelle en grossissant les rangs des déserteurs ; si l'enrôlement, sans jamais être pleinement accepté, s'opère plus efficacement ailleurs, les mises en perspective italiennes proposées, ligurienne ou matusane, prouvent combien insoumission et désertion sont devenues, à mesure de la mutation identitaire des armées impériales, un problème européen pour l'empereur. Car c'est bien cette Europe française modelée campagne après campagne par Napoléon mais défaite, dont le Congrès de Vienne repense l'équilibre ; et sur lequel est refermé cet *Atlas*.

Malgré des enchaînements parfois peu évidents – « l'empire d'outre-mer » placé après « le contrôle du territoire » et ses cartes sur la gendarmerie et les cours de justice, « la conscription » coïncée entre « le monde du travail » et « soigner la société » –, mais inévitables devant la diversité des thèmes abordés en un si faible nombre de pages finalement, cet *Atlas de l'empire napoléonien* s'avance sur des terrains jusque là délaissés par les historiens de la période, bien trop longtemps captivés à l'échelle européenne par les « seules » guerres napoléoniennes. Évidemment, d'autres cartes auraient encore pu venir enrichir cet atlas – nouvelle géographie théâtrale imposée en juin 1806, projections des tensions et des affrontements avec les brigades de gendarmerie, flux des adresses parvenues aux Bourbons restaurés en 1814 –, tant de nouvelles voies pour l'histoire de l'Empire sont actuellement ouvertes. Il n'empêche que Jean-Luc Chappey et Bernard Gainot proposent avec leur atlas un outil neuf, d'une très grande qualité graphique, faisant la part belle aux travaux récents, inédits même parfois – à certaines recherches en cours de publication et mémoires de maîtrise –, et accordant un intérêt manifeste aux productions européennes. Nul doute qu'il ne trouve son public, parmi les chercheurs confirmés comme les étudiants de premier cycle.



Natalie PETITEAU, **Les Français et l'Empire (1799-1815)**, Paris, La Boutique de l'Histoire – Éditions universitaires d'Avignon, 2008, 278 p., ISBN 978-2910828462, 25 €.

Quel est le principal point commun entre Claude-Antoine Bellod, menuisier de l'Ain, Letain, sabotier de Sens, le dit Léon, jeune tailleur parisien, Gardin Dubois Dulié, ancien émigré de la Loire-Inférieure, et le curé de Saint-Arnoult en Yvelines ? Celui d'avoir vécu sous Napoléon. Quel est le grand mérite de Natalie Petiteau ? D'avoir prêté toute son attention à ces « Français d'en bas ». À revers d'une historiographie classique faisant souvent la part belle aux recherches institutionnelles, diplomatiques ou militaires, Natalie Petiteau décide à travers son nouvel *opus* de scruter la vie de la majorité des Français entre Consulat et Empire et de saisir leurs réactions à l'autorité napoléonienne, en faisant d'ailleurs davantage la part belle aux formes de contestation qu'à celles d'adhésion. Réussissant là où Jean Tulard avait échoué dans sa *Province au temps de Napoléon* (éditions SPM, 2003) et emboîtant parfaitement le pas du pertinent et plaisant *Quand les enfants parlaient de gloire* de Jean-Paul Bertaud (Aubier, 2006), l'historienne choisit de scruter cette opinion publique érigée au rang d'acteur politique en Révolution, d'apprécier « l'état des esprits » afin de saisir le plus justement les représentations de Napoléon et de son régime dans l'espace public. Jamais dupe de cette impossibilité à tout saisir, les silences volontairement gardés sur nombre d'événements par une administration soucieuse de ne pas s'attirer les foudres gouvernementales et de témoigner de sa capacité à tenir ses concitoyens l'en empêchant, l'auteur s'affère à relever les mots et les gestes des Français durant près de quinze ans. Correspondances préfectorales, archives judiciaires et sources policières (parmi lesquelles les bulletins – souvent incomplets – publiés successivement par Grassion, d'Hauterive et Gotteri sont abondamment sollicités) lui fournissent, depuis les dépôts parisiens et régionaux (ceux du Var et du Vaucluse, bien connus de l'auteur sont davantage utilisés), matière à mener une « histoire sociale du politique telle que les actions du régime la donnent à voir ». En multipliant les angles de vue, en écoutant aussi bien les ministres que les généraux de la grande armée, les notables que les anonymes, Natalie Petiteau essaye de cerner et d'analyser au mieux les attitudes des Français face à l'Empire et à Napoléon. S'appuyant sur une riche bibliographie à jour des productions les plus neuves – à l'exception de l'épisode des Cent Jours où Henry Houssaye devient sa référence trop souvent exclusive –, l'auteur privilégie une approche résolument chronologico-thématique « pour souligner les inflexions du temps court si dense », en sept temps.

Ses premières pages sont consacrées à l'accueil du Consulat et rappellent combien, à la suite d'une Révolution qui a su cultiver le culte des grands hommes, le recours au « héros » Bonaparte s'impose de fait. En remédiant à l'instabilité politique du Directoire, en portant les espoirs de paix intérieure et extérieure et en consolidant l'héritage révolutionnaire, le premier consul sauve alors la République autant qu'il répond à une véritable attente collective. La relecture des événements proposée dans ce chapitre montre pourtant combien l'avènement du Consulat, du coup de force militaire et parlementaire de Brumaire au plébiscite constitutionnel de l'an VIII, est loin de faire l'unanimité. Les heurts enregistrés dans certains départements, la méfiance des milieux marchands et le scepticisme manifeste d'un certain nombre – reflet de comportements individuels aussi bien que communautaires, à la campagne notamment –, rappellent combien l'acceptation du nouveau régime fut relativement animée. Tandis que l'héroïsation de Bonaparte et la personification du pouvoir se poursuivent et les marques d'attachement au premier consul se multiplient, l'espace public résonne d'oppositions vivaces. Si les accords de paix signés à Lunéville et surtout à Amiens convainquent une large frange de l'opinion publique, ce

sont bien une gouvernance et une surveillance renforcées des esprits qui doivent permettre au héros d'asseoir définitivement son autorité et de soutenir son système politique.

L'entreprise de séduction et d'enrégimentement des consciences est lancée à grande échelle et emprunte diverses voies que l'auteur s'efforce de suivre. Dans un espace public où les libertés sont de plus en plus restreintes et où l'histoire est sans cesse réécrite, tous les discours doivent promouvoir le régime, justifier la confiscation du pouvoir entre les mains d'un seul et rendre incontestable son exercice. Temps privilégiés de la mise en scène du pouvoir, les fêtes officielles promeuvent autant le nouvel ordre social et militaire national qu'elles consacrent désormais le culte du seul Napoléon. Symboles aux yeux de l'auteur de l'alliance renouvelée du trône et de l'autel, les cérémonies publiques impériales réactivent également celle du sabre et du bénitier, pour paraphraser Jean-Paul Bertaud, et deviennent les temps forts d'une dévotion spontanée devenue obligatoire. L'orientation de l'opinion passe incontestablement alors aussi par le strict contrôle des écrits et des arts : la police devient le « ministère de l'opinion ». Se faisant parfaitement l'écho des travaux neufs actuellement menés sur ce thème-ci, Natalie Petiteau se contente d'évoquer le muselage de la presse, le contrôle des arts picturaux, la censure théâtrale et l'engagement de plumes zélées sans chercher plus en avant parmi les choix et les attitudes des gazetiers, des petits comédiens et magistrats des départements les marques inédites de soutien ou d'opposition au régime. Malgré des voix dissonantes – repérables à travers les chansons, ignorées ici –, une glorification systématique de Napoléon est bien engagée ; mais s'il est bien loué tel un « héros » ou un « grand homme », jamais pourtant les Français ne reconnaissent en lui ce *saint* qu'il a voulu incarner (p.95). Surtout, tous n'adhèrent pas à la propagande gouvernementale et aux propos de circonstance. Les deux chapitres suivants révèlent d'ailleurs parfaitement la persistance de réseaux d'opposants structurés et l'existence de refus anonymes.

S'inscrivant dans une culture de l'insurrection, de véritables oppositions persistent sous l'Empire. Sans évidemment omettre les plus fameux complot – Cadoudal-Pichegru et conspiration Malet – l'historienne prête une attention toute particulière aux actions individuelles et collectives de royalistes hostiles à l'« usurpateur » et de républicains stigmatisés, décimés et parfois singulièrement actifs – à l'inverse d'idéologues déçus privilégiant une opposition législative ou silencieuse. Mais c'est en observant les soldats que l'auteur renouvelle le mieux l'historiographie traditionnelle. Le vif ressentiment suscité par la réorganisation militaire consulaire et les différences de traitement nourrissent le mécontentement de certains officiers, au point qu'ils se structurent efficacement. Entre indocilité et activisme, l'opposition la plus originale mise à jour est évidemment celle des anonymes, de ces Français d'en bas jusqu'alors largement oubliés par les spécialistes de la période. Notables récalcitrants, sous-préfets négligents, magistrats municipaux rétifs et curés réfractaires à la dévotion napoléonienne ou instituteurs opposés au gouvernement, ils semblent nombreux à miner le régime de l'intérieur, à contester l'ordre administratif et social et à multiplier les actes séditieux et inciviques. Si l'auteur néglige parmi les formes d'opposition l'impact de la résistance ecclésiastique à la mise en circulation et à l'utilisation du nouveau catéchisme impérial, elle révèle en revanche parfaitement, en se plaçant à l'échelon départemental, les imperfections multiples de l'encadrement politico-administratif sur lequel le pouvoir central croit pouvoir indubitablement compter. Certains soutiens apparaissent néanmoins indéfectibles et sincères, et ce, même si ces Français éduqués en Révolution semblent redevenus de simples sujets, heureux pour certains de renouer avec la geste d'une monarchie très chrétienne. Très sensibles aux espoirs de paix portés par leur chef, les Français reconnaissent en Napoléon cet « empereur de guerre » incarnant la gloire de toute la nation. Notables dévoués à l'État et influents, simples *quidams* maniant



difficilement la plume, desservants obéissants ou évêques dépositaires d'une vraie théologie de la guerre, les thuriféraires francs ne manquent pas, l'adhésion de quelques uns étant même facilitée, au lendemain d'une décennie qui a bouleversé leurs repères, par la restauration d'une grille d'interprétation politique familière et signifiante (p.180). La reconnaissance et l'admiration dont jouit le prince, fondateur d'une IV^e dynastie à même de pérenniser le nouvel ordre national, résistent bientôt pourtant difficilement au schisme avec Rome, aux déconvenues militaires et à la crise économique.

En envisageant la chronologie du déclin de l'Empire à partir de 1807 à travers les yeux des Français, l'auteur montre justement comment la dure réalité de la guerre et les difficultés quotidiennes éprouvées pour se nourrir et travailler écornent durablement l'image de Napoléon, au point d'être rendu responsable des principaux maux du pays. La pression policière n'étouffe et ne jugule finalement qu'un temps les contestations, le régime ne survivant pas, malgré un évident ultime sursaut patriotique, au désastre russe et à l'invasion. La première Restauration agit dès lors tel un précieux révélateur. Face aux girouettes chères à Pierre Serna, un nombre certain de Français n'hésitent pas en effet à afficher leur fidélité, leur royalisme ou bien leur « napoléonisme » (p. 223). Si la débâcle militaire française suffit à réactiver ici des mouvements contre-révolutionnaires et à entretenir là l'espoir d'une réhabilitation des anciens rois, l'idée d'un maintien des Napoléonides sur le trône est généralement partagée et ce, malgré la montée des mécontentements. D'ailleurs, la restauration des Bourbons, célébrée avec un enthousiasme débordant au cœur de terres bleues toujours restées fidèles ou, sans doute plus fréquemment, de circonstance dans de multiples cités, l'auteur rappelle l'indifférence qui l'accompagne parfois dans certains départements. La passion suscitée par l'empereur déchu est pourtant à la hauteur du tremblement de terre politique vécu. Il ne laisse alors indifférent ni ses plus farouches opposants qui s'empressent de ternir son portrait, ni de ses partisans – des officiers aux simples civils – qui se risquent véritablement à afficher leur sentiment le plus sincère en proférant des cris désormais séditieux. Les déceptions rapides de tout ordre – symbolique, cérémonielle, militaire, fiscale et sociale à bien des égards – empêchent aux Bourbons de s'imposer et motivent le ralliement d'un nombre certain de Français à Napoléon au moment des Cent Jours. Natalie Petiteau met alors en lumière la distorsion existant entre un pays majoritairement – ? – soucieux de renouer avec l'héritage révolutionnaire consolidé par l'ex-prince et le vif désir de celui-ci de restaurer et son autorité absolue, et l'apparat seyant à sa cour. Au cœur d'un espace public redevenu relativement « libre » par défaut, le vote sur l'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire, le rassemblement du Champ de Mai puis la seconde abdication témoignent à bien des égards alors de la fragilité du sentiment napoléonien des uns et des autres, et même des bonapartistes de la première heure.

La France consulaire et impériale expérimente une nouvelle, une troisième voie politique, entre républicanisme et monarchie bourbonnienne, et reconnaît en Napoléon ce chef charismatique en qui « peuvent s'incarner tous les espoirs de rénovation sociale » (p. 255). Si une grande majorité de Français semble bien avoir accepté – adhéré – au régime, parfois même très sincèrement, le temps des défaites et de la morosité économique favorise les oppositions. Car dans cet espace public français policé, surveillé et muselé, les contestations sont multiples, et ce, même si elles restent impossibles à toutes recenser, tant les administrateurs locaux les voient d'un mauvais œil et préfèrent souvent les taire. Une mise en perspective plus systématique des bulletins de la police transmis quotidiennement à l'empereur avec des enquêtes de terrain ciblées, à l'échelon départemental, aurait d'ailleurs sans doute permis de se rapprocher plus justement encore du véritable « niveau de résistance » au pouvoir napoléonien des régions. En menant une enquête exclusivement

qualitative – au nom d’une impossible exhaustivité – et en prenant résolument le parti de ne pas quantifier, l’historienne s’empêche d’apprécier justement l’importance de cette France séditeuse. Si, comme elle l’indique parfaitement et à juste titre, les situations locales sont complexes et le partage entre une France impériale et l’autre royaliste sans doute simpliste, l’absence totale de cartes, au niveau national et surtout départemental, ne permet ni de s’ôter cette dernière idée de l’esprit ni même d’« affiner » régionalement notre perception du « sentiment napoléonien ». L’ouvrage de Natalie Petiteau ne s’en impose pas moins déjà comme une référence incontournable de l’étude des Français, de l’opinion et de sa place dans l’espace public, entre 1799 et 1815, en relisant en profondeur le mythe d’une France impériale admirative et aux ordres, et ouvrant, comme elle a déjà su le faire auparavant, des voies nouvelles pour l’histoire de l’Empire.

Cyril TRIOLAIRE

Aurélien LIGNEREUX, **La France rébellionnaire. Les résistances à la gendarmerie (1800-1859)**, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, 365 p., ISBN 978-2-7535-0580-3, 20 €.

Issu d’une thèse révisée pour la circonstance – l’auteur précise avoir complété ses sources et modifié quelques conclusions pour l’édition –, ce livre entre manifestement dans la lignée des études « gendarmiques », adjectif introduit par les protagonistes de ce domaine d’investigation, comme François Dieu, et des approches « rébellionnaires », autre novation lexicale, portée par les spécialistes de la chose, comme Jean Nicolas. La précision n’est pas négligeable en définitive, puisque cet ouvrage entend conjuguer de façon théorique, synthétique et analytique la mise en place de la gendarmerie au cours du premier XIX^e siècle en liaison étroite avec les mouvements de révolte, de rébellion ou d’agitation des populations. C’est ce rapport dynamique qui est l’objet du livre, son intérêt et ses limites. Mais le point de vue est original, très solidement appuyé sur un travail d’archives considérable, bien construit, bien exposé, qui a imposé d’ailleurs un des termes de l’étude. 1859 n’est pas qu’une date charnière dans l’évolution des rapports des populations aux gendarmes et à l’ordre, mais la fin de la cohérence de la source archivistique principale. Il n’y a pas lieu de s’en désoler. L’histoire ne se fait qu’avec des analyses dépendantes des archives. Tout changement de corpus doit être minutieusement considéré pour éviter des interprétations trop rapides. Au moins ici, l’établissement de la problématique est balisé fermement.

Le livre suit, période par période, les liens qui se nouent et se dénouent entre ordre et désordre, via les actions de la gendarmerie, cela selon les régions et selon les régimes. La multiplication des cartes, précises et claires, facilite la lecture, compliquée cependant par les innombrables exemples donnés – ce qui ne peut pourtant pas être regretté. Ainsi l’Empire qui renforce considérablement la gendarmerie réussit-il à contrôler les populations de l’Ouest, qui subissent le plus fort encadrement, mais moins celles du Sud-Ouest, plus disposées aux rébellions mais aussi moins surveillées. Le Nord, le moins encadré, demeure loyal. La Restauration est l’occasion d’une remise en cause brutale de la gendarmerie, mais à côté de la reconstitution de l’arme, le sens de l’action change dans la mesure où les rébellions sont dorénavant souvent vues comme ouvertement politiques, ce que l’empereur évitait de faire. La masse des rébellions demeure toujours rurale, mais se produit surtout dans les terres de catholicité, renversant ainsi la géographie, attestant aussi que face à la gendarmerie identifiée à l’Empire, les ruraux défendent leurs pratiques paroissiales. Le rejet de l’État et de l’autorité passe par le refus des gendarmes. Les libé-



raux, victimes eux aussi de la gendarmerie, émettent des critiques contre l'encadrement hérité de l'Empire qui les contraint maintenant. Libéraux et ruraux se retrouvent, bizarrement, ensemble à défendre les valeurs de résistance, avant que 1830 ne remette encore les missions gendarmiques en cause. Si les Trois glorieuses restent sous le contrôle des libéraux, qui captent l'autorité, les années suivantes sont critiques pour un corps contesté, qui doit affronter le renouveau des rébellions dans le pays. La gendarmerie se trouve face à une nouvelle crise d'autorité qui affecte les populations les plus en marge du pays, tout en garantissant l'unité de l'État. Cette crise, qui affecte l'arme, lui donne cependant un nouvel essor, dépolitise son rôle, la dotant d'une mission de protection. La modération de la gendarmerie prévaut, malgré l'épisode révolutionnaire de 1848, mais le langage de la presse et du corps lui-même joue en ce sens. Dans ces relations hésitantes entre répression et conciliation, les gendarmes réussissent à ne pas intervenir trop directement contre les révoltés et les révolutionnaires, mais ces derniers ne peuvent pas aller contre l'image légaliste que la gendarmerie possède, même en 1851. La gendarmerie est entrée clairement dans le processus qui défend l'autorité de l'État. La gendarmerie se densifie sur l'espace rural, réprime sans concession les rebelles et contrevenants accompagnant et provoquant le recul rébellionnaire qui marque le pays.

Dans une dernière partie consacrée à une géographie du phénomène rébellionnaire, l'auteur dresse une série de portraits des France pendant la période. Sans surprise, les zones catholiques, frontalières, périphériques et montagneuses sont plus rebelles que les plaines du nord, de l'est et du centre. Surtout l'analyse des pratiques gendarmiques et leur place dans la politique gouvernementale montrent que la mission du gendarme passe de la répression judiciaire à la civilisation des mœurs, si bien que c'est bien ce nouveau rapport entre populations révoltées et représentants de la violence légitime qui permet de comprendre la fin progressive des violences du monde rural, sans invoquer des mutations de mentalités postulées ou des pertes de sens communautaristes des collectivités rurales. La démonstration de l'auteur, liant dans le même mouvement gendarmes et rebelles, trouve bien son sens et permet de sortir des apories à propos de l'établissement de l'ordre au XIX^e siècle. Il faudrait que cette démarche soit confirmée par d'autres indicateurs, mais ce livre qui s'attache à mettre en lumière une des voies par lesquelles l'État se différencie des régimes, apporte des éléments importants pour comprendre la fabrication de la Nation française au travers des bouleversements politiques de la première moitié du XIX^e siècle. Dans un dossier en effervescence, ce livre apporte des connaissances et une méthode solides ; restera à articuler tout cela avec d'autres approches pour bien comprendre comment les Français se sont bâtis autour d'un État centralisé, mais les acquis de ce livre seront à prendre en compte.

Jean-Clément MARTIN

Wolfgang BURGDOFF, **Ein Weltbild verliert seine Welt. Der Untergang des Alten Reiches und die Generation 1806**, München, Oldenbourg Verlag, 2009, 2^e éd., 390 p., ISBN 978-3-486-58747-0, 39.80 €.

La thèse de l'ouvrage consiste à mettre en question l'opinion généralement admise par l'historiographie que le Saint Empire s'est éteint sans bruit. Pour l'auteur, l'année 1806 représente une véritable césure dans l'histoire allemande, au même titre que l'année 1945, même si ces deux périodes ne sont évidemment pas comparables, car les événements de ces deux années ont engendré chez les Allemands les mêmes sentiments de peur pour

l'avenir et de culpabilité. Jusqu'ici, l'historiographie a minoré l'importance de la fin du Saint Empire dissous par Napoléon en 1806 au profit d'événements comme la Révolution française, la sécularisation de 1803 ou la fondation de la Confédération germanique en 1815. Elle s'est également peu intéressée à la réaction des contemporains de l'année 1806, alors qu'ils n'ont pas du tout été indifférents à ce qui se passait et même qu'ils ont été horrifiés. La génération de 1806 a été témoin de l'effondrement d'un monde et de la naissance d'un nouveau monde, elle a perdu d'un seul coup ses repères. L'auteur a également l'intention de mesurer l'impact qu'a eu la chute de l'Empire sur l'histoire politique et culturelle du XIX^e siècle. Le fait que certains princes allemands ont profité de la disparition de l'Empire et ont continué à régner même après le Congrès de Vienne explique qu'on ait considéré comme tabou les événements de 1806. L'occultation du passé proche, un besoin de compensation et la fuite collective dans un passé historique assez diffus ont donné à la germanité ces proportions monstrueuses qui ont surfait les Allemands eux-mêmes et sont devenues le cauchemar de leurs voisins.

Les sources sur lesquelles l'auteur fonde sa thèse sont des rapports diplomatiques, de la correspondance plus ou moins privée, des journaux intimes, des mémoires, des ouvrages historiques de la première moitié du XIX^e siècle. Elles montrent que l'année 1806 a engendré des angoisses au sujet de l'identité allemande et un certain désespoir, comme en témoignent les déclarations relevées entre août et septembre 1806 qui envisagent le futur avec crainte. Des millions de personnes sont concernées qui n'étaient pas prêtes pour un tel changement. Le traumatisme engendré par les changements fondamentaux impulsés par la France révolutionnaire, puis napoléonienne, a été aussitôt occulté. Le nouvel ordre a été moralement discrédité et on lui a opposé la nostalgie de l'Empire. L'intelligentsia s'est réfugiée dans le Moyen Âge ; révolution, modernité et France sont devenus des synonymes et la haine de la France a compensé le dégoût du passé proche.

L'ouvrage se divise en quatre parties : la description de l'ancien monde, sa ruine, la perception en Allemagne de la chute de l'Empire, et la tentative des contemporains de compenser cet événement fondamental. Dans la première partie, l'auteur présente d'abord la constitution de l'Empire, puis décrit Ratisbonne et le Reichstag comme un centre de l'activité politique ; il évoque ensuite un cas particulier, le voyage du délégué Johann Friedrich Hach qui se rend pour la dernière fois de Lübeck à Ratisbonne et prend conscience de nombreux problèmes en traversant l'Allemagne (l'auteur utilise beaucoup ses lettres comme documents) ; enfin, il évoque les derniers jours à Ratisbonne, l'ennui qui a suivi les événements de l'été conjugués à une chaleur particulièrement pénible et le départ de tous ceux qui peuvent quitter la ville. Ainsi, l'année 1806 est devenue dans les esprits une « année terrible », d'autant que la catastrophe de la Prusse en octobre ne pouvait que confirmer le caractère irréversible des événements d'août. La seconde partie concerne la fin du Saint Empire. L'auteur y pose la question de savoir qui a appris les événements à Ratisbonne et quand ; il montre ensuite la consternation des délégués qui se sont retrouvés sans empire après l'abdication de l'Empereur, consternation partagée par de nombreux écrivains allemands. Les conséquences économiques de la fin du Reichstag sur la ville de Ratisbonne ont été catastrophiques : les loyers se sont effondrés, et on assiste à une immense braderie de tout le mobilier qui se trouvait dans les appartements des diplomates. De nombreux auteurs d'autobiographies terminent leur œuvre avec l'année 1806, estimant que le monde s'est en quelque sorte arrêté là avant de se transformer profondément. Pour beaucoup, cette année a marqué leur ruine. Nombreux également sont ceux qui ont répugné à prêter serment aux nouvelles autorités et vivent de véritables crises de conscience. En effet, ne pas honorer leur serment ancien leur faisait perdre leurs valeurs et mettait en cause la légitimité de l'ordre nouveau. Cela étant, on a



peu parlé dans les journaux de l'écroulement de cet Empire dont Voltaire avait dit qu'il n'était ni saint, ni romain, ni même un empire et dont la vétusté était telle qu'il ne pouvait subsister tel quel dans un monde nouveau. J'ajouterai aux sources de l'auteur le roman de Theodor Fontane *Schach von Wuthenow*, une histoire d'amour qui se termine tragiquement et se passe en réalité en 1815, mais dont Fontane change la date pour la situer en 1806, au moment de l'écroulement de la Prusse, ce « fruit pourri avant sa maturité ». Il fait un parallèle entre la fausse conception de l'honneur du personnage principal qui commet un suicide pour échapper à un mariage qu'il juge ridicule et le cas de la Prusse dont le système ne repose que sur une convention formelle et, incapable de renoncer à un passé périmé, va au devant de sa perte. Si, dans toutes les parties de l'Allemagne, il y a eu des démonstrations de colère, de tristesse, d'horreur et d'incompréhension, le trouble a été si fort qu'il s'est d'abord manifesté par une paralysie, une impossibilité à en parler. La correspondance a diminué considérablement, d'autant que la poste marchait très mal et qu'elle était surveillée. Par ailleurs la censure était très forte et paralysait la presse. De plus, le 6 août, jour où l'Empereur renonçait à sa couronne, la Prusse commençait à mobiliser et la guerre concentrait toutes les énergies. Les frustrations nationales qui ont suivi le Congrès de Vienne ont ensuite renforcé la tendance à occulter les événements de 1806. Il faut dire aussi que l'historiographie officielle était payée par ceux qui profitaient de la dissolution de l'Empire et qu'elle n'avait donc pas intérêt à faire état du choc produit. Elle a été frappée d'amnésie et de tendance à la falsification. La fin du Saint Empire n'a donc pas eu le retentissement que l'on pourrait attendre pour un tel événement.

La partie suivante traite de la perception de l'événement par les contemporains. Le fait qu'il n'y ait aucun recueil de sources telles que lettres, mémoires, relations des délégués, sources d'ailleurs sujettes à caution, explique que ce problème n'ait jamais été traité et qu'on en ait colporté une vision totalement erronée. En général, on ne traite de cette question qu'après le Congrès de Vienne. Pourtant, les lettres, en particulier celles des délégués, qui sont les plus fiables de ces documents, permettent d'avoir un écho de la perception de la chute du Saint Empire. C'est ainsi que l'auteur peut faire part de réactions à Vienne, à Berlin, en Prusse, dans la zone neutre, à Weimar, Jena et en Saxe. Puis il étudie ces réactions dans le cercle des romantiques. Beaucoup réagissent en se repliant sur eux-mêmes, voire en tombant malades. Certains pensent qu'après la catastrophe, on ne peut plus écrire, se demandant quel sens la littérature pourrait encore avoir. Même la musique a été touchée. Quant à la presse, elle souffre de la censure instaurée par les autorités françaises. Même la religion n'a plus représenté un havre sûr. On peut dire que les contemporains qui ont réagi à cet événement ont d'abord été profondément ébranlés et l'ont considéré comme une catastrophe dans l'histoire nationale. Par ailleurs, les réactions des délégués ne sont pas du tout isolées, mais c'est de façon générale qu'on est resté atterré par cette disparition. Beaucoup ont été mentalement perturbés et sont restés désorientés, en détresse et craignant pour l'avenir.

Le chapitre V traite des tentatives de compensation. Comme on n'a pas voulu se poser la question de la coresponsabilité et qu'on a préféré faire l'impasse sur l'histoire contemporaine, il en est résulté un effet ambivalent, car il était à la fois bénéfique et destructeur d'identité. Cette impasse a mutilé les Allemands en tant que collectivité et c'est le retour au Moyen Âge après l'institution de la Confédération Germanique qui a permis la formation de nouvelles identités. Cette fuite dans le Moyen Âge est aussi l'expression de la nostalgie de l'innocence nationale politique. La francophobie est devenue également le surrogat d'un patriotisme positif. Après 1815, elle croît de jour en jour. Les attitudes profrançaises qui se sont maintenues dans le Wurtemberg et en Rhénanie ont été marginalisées avec la crise de 1840. Cette francophobie a aidé à reconstruire une identité alle-

mande. Parmi les autres moyens de compensation, on peut citer les associations historiques, la création de l'École de droit historique, les créations de galeries d'art ancien, la création de la germanistique en tant que science.

Par la prise en compte de documents ignorés jusqu'ici tels que les lettres, les mémoires ou les biographies, l'auteur a donc pu montrer qu'il fallait réviser l'opinion selon laquelle le Saint Empire s'était éteint en douceur. Bien que, une dizaine d'années auparavant, le Saint Empire ait plus ou moins commencé à éclater (le voyage de Hach du Nord au Sud en témoigne) et que la fin de l'Empire ait été préalablement annoncée, l'événement a provoqué une véritable consternation, non seulement chez les délégués du Reichstag, mais aussi chez ceux qui ne participaient pas directement à la politique. L'histoire contemporaine ayant perduré dans les mémoires, les autobiographies et la correspondance, même si elle a considérablement diminué, on peut maintenant faire état de l'impact qu'a eu dans la population la chute du Saint Empire.

Cette deuxième édition de l'ouvrage a tenu compte de certains reproches et de certaines suggestions des recenseurs de la première, mais contrairement à ceux qui préféreraient parler de continuités dans l'histoire allemande, l'auteur maintient sa thèse fondamentale de la rupture de 1806. Une bibliographie très abondante complète cette œuvre intéressante qui apporte des éléments d'explication à l'histoire ultérieure de l'Allemagne.

Marita GILLI

